

PM

PERSPECTIVES
MÉDITERRANÉE

www.perspectivesmed.ma

6

Rentrée politique
Les choses sérieuses commencent

19

Fenêtres diplomatiques
Entre ouvertures et fermetures

24

Gouvernance publique
Les entraves au développement

61

Littérature engagée
L'ultime exil de Haydar

LE MAROC DANS LA SALLE D'ATTENTE

TOUT TOURBILLONNE !

POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT MOBILE

Maroc
Telecom



JUSQU'À
5Go
OFFERTS
PAR MOIS



PENDANT

3
MOIS

Valable jusqu'au 31 août 2023

Offre réservée aux clients particuliers. Volume supplémentaire de 1 jusqu'à 5Go sur les forfaits suivants :
11H + 2Go / 13Go + 4H / 15Go + 5H / 14H + 14Go / 22H + 12Go / 30H + 30Go



L'homme sacrifié

Par Allal El Maleh

Le propre d'un Etat fort – ici par opposition à tout proto Etat qui peine à survivre – ne se mesure pas à l'aune du seul paramètre sécuritaire. Un Etat, qui est l'émanation de tous et au service duquel tous doivent plier, sans exclusive aucune, ne tire sa force que via les missions régaliennes que ses serveurs assument, servent et s'ingénient à développer. Sous nos cieux, là où les réflexions se suivent et se ressemblent quant à la couverture sociale, la généralisation de l'accès au savoir, la lutte contre tout ce qui est de nature à asservir le citoyen, il faut croire que l'on est loin des principes de base énoncés dans le marbre du texte fondateur de la nation. Le sérieux peine à se frayer un chemin sur la voie de la valorisation du citoyen marocain dont le génie, et c'est toujours mortel de le constater, s'avère prompt à s'épanouir ailleurs. Le pays est-il en proie à une quelconque malédiction, ou sortilège, exigeant de tout un chacun de prier pour le salut national ? Où faudra-t-il plutôt rester terre-à-terre et incriminer, bien évidemment, les politiques qui se relayent au pouvoir, ces sorciers des temps modernes, qui ne font pas preuve d'action que lorsque l'intérêt personnel et/ou catégoriel l'emporte sur l'intérêt général et, partant, le bien commun ? S'il faut applaudir le nettoyage des rues des mendiants, pas moins de 18.000 auraient été mis à l'ombre par les services compétents, soit autant que l'armée du Niger, d'autres réalités non moins inquiétantes ne semblent pas pour autant bénéficier du même intérêt des serveurs de l'Etat. Une des plaies qui gangrène le tissu socio-économique a trait, bien sûr, au chômage. Et s'il est évident, au regard des projections faites par les politiques budgétaires, que l'Etat s'en lave les mains, exception faite des rouages sécuritaires que l'on fait tourner à minima, c'est que la lutte contre la pauvreté est appelée à focaliser l'attention des décideurs sur les court, moyen et long termes. Chaque année, le marché du travail dont l'exiguïté est proverbiale se renforce avec 250.000 nouveaux arrivants. Comment dès lors ne pas se risquer à voir le nombre des mendiants exploser davantage, au même titre d'ailleurs que l'engraissement de l'économie parallèle. Valeur aujourd'hui, ni les médecins du public, ni ceux du privé, ne sont contents de leurs conditions. La colère n'épargne pas, non plus, les divers corps assimilés au personnel soignant, infirmiers en tête. Et on n'ose

rait pas faire l'impasse sur le cas des enseignants, tous cycles confondus, dont un pan ne désarme pour arracher une titularisation dans la fonction publique que le système « contractuel » leur refuse. Et on ne parle pas des docteurs au chômage que le circuit de l'emploi s'avère incapable d'intégrer au regard de son étroitesse. Une catégorie dans l'autre, on est devant des milliers de citoyens en colère.

En face, l'Exécutif s'empresse de rassurer quant aux bienfaits de la politique sociale qu'il promet. Une politique qui gère les manifestations, comme on l'a vu dans les artères de la capitale, mais pas que, à l'aune de la bastonnade généralisée. Les statistiques liées au chômage qui tombent à l'occasion de l'évaluation du marché du travail faite par le Haut commissariat au plan (HCP), ne trompent pas quant aux limites du modèle économique et social mis en place. Un modèle qui, même renouvelé, peine à s'exprimer en plaçant l'homme au centre de ses préoccupations.

Voilà de quoi est faite la réalité sociale, dramatique revers du diktat économique ultralibéral. Le ruissellement de la richesse nationale, car elle existe, ne profite qu'à une poignée d'agioteurs qui tirent un malin plaisir à étaler leur richesse indue de parvenus. Le système tel qu'élaboré est fait pour broyer l'homme, seule valeur inestimable dans tout processus de développement d'un pays. Inégalitaire, sectaire et bien minoritaire, le système occulte à peine ses fragilités au regard de l'état des finances publiques. Une autre politique est pourtant envisageable pour corriger les incohérences de cette stratification sociale mortifère. Le salut voudrait que les classes moyennes puissent être épargnées pour conforter le matelas sécuritaire qui a tendance à s'éliminer au fil des chroniques de l'Akhannouchistan. Les caisses de l'Etat qui résonnent dans le vide dès lors que l'on évoque le social, peuvent être bien alimentées pour peu que l'on lutte convenablement contre la corruption systémique et l'enrichissement illicite patent. Comme elles peuvent mieux être irriguées en coupant court avec l'économie parasitaire tournée, pour l'essentiel, vers le tout import, tout en privilégiant un véritable « mande in Morocco » dont lequel s'investirait un tissu productif qui répond aux critères de responsabilité sociale, économique et environnementale.

Il y a urgence. Pour l'heure, la réalité est des plus affligeantes !

SOMMAIRE

Juillet/Août 2023



Rentrée politique : Les choses sérieuses commencent	6	38	Politique monétaire : Bank Al-Maghrib maintient le taux directeur à 3%
Le HCP au service du gouvernement : La belle affaire !	12	40	Risques systémiques : Jusqu'ici tout va bien !
De l'éthique en politique	16	45	PLF 2024 : L'Exécutif projette la croissance à 3,7%
Cuisine budgétaire : Hot sauce !	18	61	Littérature engagée : L'ultime exil de Haydar
Fenêtres diplomatiques : Entre ouvertures et fermetures	19	65	Résilience monarchique : Le pouvoir de l'adaptation
Gouvernance publique : Les entraves au développement	24	68	M. Kundera tire sa révérence : A la mémoire de l'écrivain qui venait du froid
A.Jouahri au Rapport : La somme de tous les maux	30	72	Disparition de M.Walser : La voix de la conscience malheureuse allemande
Budget économique exploratoire : Le HCP prévoit 3,6% de croissance en 2024	36	75	« Le temps de la peur » de D. ElGanbouri : Contre la face cachée de l'Istiqlal

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & DE LA RÉDACTION: ALLAL EL MALEH

RÉDACTION: ABDERRAHMANE EL MALEH - A. BEN DRISS - ABOU MARWA - SAID AKECHEMIR - LAMIA MAHFOUD - OULED RIAB
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER : FATIMA EL MALEH | CRÉATION: PM DÉVELOPPEMENT | PORTRAITISTE: HELMA LALLA |

PHOTOS: PM EDITIONS | MENSUEL ÉDITÉ PAR PM EDITIONS SARL: 59. BD ZERKTOUNI MAARIF, CASA |

TÉL.: 05 22 25 76 17 / 05 22 25 77 84 / Email: contact@perspectivesmed.ma / www.perspectivesmed.com

Impression: Idéale | Distribution : SOCHEPRESS N° Dépôt légal: 2005/0101 | ISSN : 1114-8772 | Ce numéro a été tiré à 5.000 exemplaires.



M A R O C A I N S D U M O N D E

**NOS RETROUVAILLES
MÉRITENT LE PLUS
CHALEUREUX
DES ACCUEILS**





POINTS

CHAUDS

Rentrée politique :

Les choses sérieuses commencent

Armé d'une feuille de route prioritaire, Aziz Akhannouch devrait être fin prêt pour la reprise de l'action gouvernementale qui peine à faire l'unanimité autour de ses choix ultra-libéraux. Si les commentateurs politiques font des recommandations royales, définies dans le discours du Trône, un véritable vade mecum pour l'Exécutif, les priorités re-

définies par le Souverain représentent autant de travaux d'Hercule à assumer. L'actuelle majorité qui s'efforce de projeter d'elle une image faite d'entente cordiale, réussira-t-elle pour autant à être au rendez-vous ? Le pronostic est des plus difficiles à faire au regard des boulets qui minent les sphères économiques et sociales.

À l'occasion du 24^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement au
Glorieux Trône Alaouite.

L'heure de la bifurcation a sonné :

Attention, chaud devant !

La rentrée politique a tout pour être chaude pour la majorité au charbon. En effet, avec les bouleversements climatiques qui agitent la planète, le succédané des périodes de sécheresse ont de quoi plomber les perspectives de relance de la croissance nécessaire au maintien des équilibres dans le pays. Pour l'heure, il faut dire que les clignotants restent alarmants.

La récolte céréalière n'a pas été à la hauteur des espoirs exprimés lors de l'élaboration du projet de budget pour 2023. On est loin des 75 millions de quintaux souhaités. Cette amère réalité devrait inciter, avec force, les responsables à revoir le modèle agricole dans son ensemble, la stratégie Génération Green, laquelle tire son ADN du Plan Maroc Vert, ne saurait gommer les aspérités de la montée en puissance des spéculations à vocation exportatrice au grand dam des assolements de nature à réduire la facture hydrique, (plus de 80% des ressources étant tournées vers les 700.000 hectares aménagés par l'Etat pour les cultures modernes), et subséquemment la dépendance viscérale aux lobbies mondiaux de l'agro-business. Une réflexion majeure appelle à être menée sur la finalité de la stratégie agricole mise en branle depuis des décades, avec comme souci principal de permettre un développement territorial plus équilibré qui ne laisserait pas sur le carreau les petits paysans.

Et last but not least de générer une dynamique susceptible de favoriser, à

terme, l'autosuffisance agricole. Telles sont les leçons que l'on devrait tirer, impérativement, de l'épisode de la pandémie auquel s'est ajoutée la confrontation russo-atlantique en Ukraine. Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'y a aucune gloriole à tirer des records dépassés dans les quantités de fruits et légumes exportés, le prix final n'ayant jamais intégré dans la balance l'équation de l'eau et de la détérioration des sols par l'usage excessif et à la limite du contrôlable des pesticides. Faut-il rappeler aux uns et autres que la persistance dans de tels choix nuit gravement à la charte du développement durable ? Quoi qu'il en soit, à l'heure où la reddition des comptes a du mal à prendre dans nos mœurs, il faudrait se contenter de ce pis-aller que résume la phrase d'Henri Ford. « Ne cherchez pas la faute, cherchez le remède », le magnat voyant en l'échec une chance pour recommencer plus intelligemment.

Il s'agit-là, sans le moindre doute, de la première action à envisager d'autant plus que l'appel du souverain est, à cet égard, assez limpide. Un appel au « suivi minutieux » de toutes les étapes de mise en œuvre du programme national pour l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, a été fait. Appel qui plus est doublé d'une mise en garde : « aucune forme de mauvaise gouvernance, de mauvaise gestion ou d'exploitation anarchique et irresponsable de l'eau », a alerté le chef de l'Etat. La feuille de route royale a fait aussi grand cas de deux projets d'envergure. Il y a d'abord celui, énergétique, qui concerne l'offre Maroc pour l'hydrogène vert. Le gouvernement est ainsi sommé d'entreprendre « la mise en œuvre rapide et qualitative de

ce projet, de manière à valoriser les atouts dont dispose notre pays en la matière et à répondre au mieux aux projets portés par les investisseurs mondiaux dans cette filière prometteuse ». Comme il est instamment rappelé au gouvernement de parachever d'ici la fin de l'année, le chantier de la protection sociale.

Voilà de quoi sortir du bain de l'auto-satisfaction brassée par les temps qui courent les composantes de la majorité aux affaires. L'appel au sérieux sur lequel s'est focalisée l'adresse royale n'est pas anodin. Surtout que le pays est loin d'avoir assis, de manière solide, les bases susceptibles de lui permettre le take off souhaité. La stagflation qui marque l'économie nationale générera une facture des plus salées si jamais l'équipe gouvernementale persiste dans la voie qu'elle s'est tracée. Celle qui consiste à enrichir les riches et à appauvrir les pauvres. Le schéma de la précédente loi de Finances est assez symptomatique de cette amère réalité, la prime étant le lot des possédants qui en veulent toujours plus, comme le rappellent les réaménagements fiscaux liés à l'IR et à l'IS. Le seul filet de sécurité garanti par les classes moyennes n'est plus que l'ombre de lui-même. L'inflation et la liberté des prix, y compris celle mal négociée pour le secteur pétrolier, ont largement contribué à fragiliser cette composante sociale essentielle pour tout développement équilibré. Une révision de la fiscalité, sous les angles de l'équité, mais aussi de la solidarité nationale (les riches doivent mettre la main à la poche au lieu de faire la poche à l'Etat), devrait être menée sans délai pour réhabiliter un tant soit peu la confiance des citoyens en les institutions. Toutes les institutions,

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 24^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU LE GLORIFIE,**

**le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de
présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents
au GUIDE SUPREME DE LA NATION.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en
les personnes de Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, de
Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA et de Son Altesse Royale le PRINCE
MOULAY RACHID, ainsi que de tous les membres de la FAMILLE ROYALE.**

s'entend, bien sûr. Le tableau de bord est loin d'être réconfortant lorsqu'on sait que le Royaume compte au moins 3,2 millions de citoyens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Une bombe sociale qui prend une dimension stratosphérique lorsqu'on y ajoute les millions de jeunes livrés à eux-mêmes ! Les chiffres officiels avancés par le Haut Commissariat au Plan (HCP) ont de quoi donner le vertige. L'Initiative nationale de développement humain (INDH) ne saurait contenir, à elle seule, tous les laissés pour compte du système. Et même le fameux Revenu social unifié (RSU) peinerait à alléger un tant soit peu le fardeau de la misère ambiante. L'opération est des plus lourdes puisqu'elle est liée, bien sûr, à la disponibilité des moyens. Et le financement des déficits sociaux cumulés ne saurait être que colossal. Toutefois, il n'y a pas de mal à ce que l'actuel Exécutif ose donner le change. En songeant dès à présent à remettre le projet de loi sur l'enrichissement illicite dans le circuit de l'adoption. Processus qui doit aller de pair avec l'activation des structures de lutte contre la corruption. Nul besoin de rappeler que le pays encaisse les contrecoups du « laisser-aller, laisser-faire » jusque dans son PIB qui se trouve grevé d'au moins 2 points en persistant à fermer les yeux sur les réseaux de ripoux et de mafieux. C'est en menant de front cette action de salubrité publique que l'on contribuera à réduire la propension du système à produire le discrédit. Si la société cale, c'est parce que les gens attendent des perspectives. Car ils n'en peuvent plus de résister ! En optant pour cette « révolution » dans les mœurs politiques, et l'affaire n'est pas inhérente aux seuls partis progressistes, la « bonne gouvernance » étant un produit des

ultra-libéraux, le pays pourra faire l'économie des déperditions qui marquent les divers chantiers ouverts. Et ce n'est pas peanuts, des milliards et des milliards de dirhams étant ainsi engagés. Reste à savoir si la volonté d'agir pour hâter la disruption, exigée par la majorité silencieuse, est au rendez-vous. Pour l'heure, et à moins d'un miracle, A. Akhannouch persiste à louer ce que la majorité a entrepris. « Aujourd'hui, nous constatons la justesse des mesures prises par le gouvernement pour faire face à l'inflation et relancer l'économie nationale. Malgré leur nombre et la difficulté de les mettre en œuvre dans le contexte de crise, ces mesures portent leurs fruits », a-t-il souligné il y a quelques semaines lors d'une tournée des popotes du RNI dans l'Oriental. En chef d'orchestre de la majorité, il tire un motif de fierté du rendement gouvernemental qui, dans bien des secteurs sur lesquels il est d'ailleurs revenu, tout cale. La Santé qui a bénéficié d'un intérêt certain est encore dans l'incapacité de répondre aux besoins des malades. Les cris d'alarme sur la blogosphère sont légion quant aux défaillances rencontrées au niveau aussi bien des grandes structures que des dispensaires relevant du public. Nul besoin non plus de revenir sur le système éducatif qui n'arrive toujours pas à se réformer quand bien même l'Etat s'est porté volontaire à son chevet. Le taux de scolarisation qui n'a pas encore atteint le plafond escompté des 100% continue à générer des « déchets » liés au décrochage scolaire. Le secteur pêche toujours sur les plans aussi bien quantitatif que qualitatif. Et le pire est à attendre avec le système de contractualisation exigé par les bailleurs de fonds. Ceux-là mêmes dont les potions magiques avaient conduit le pays au

bord de l'infarctus. Quant à l'emploi, nul besoin de s'y attarder tant l'effort public reste limité au regard des postes budgétaires promus dans le budget qui arrive à expiration. Ce n'est pas avec 40.000 postes (sans compter les départs à la retraite) que le pays fera le plein d'emplois alors que sur le marché du travail, ce sont plus de 250.000 jeunes qui s'ajoutent annuellement aux armées de chômeurs. En étant aux manettes, le chef du gouvernement se doit d'assumer, avec son équipe, leur part régaliennne du contrat social en agissant sur les leviers de la sécurité, de la santé, de l'éducation et du développement économique. Il n'est plus acceptable pour les décideurs de se



défausser sur les autres pour justifier leurs échecs. Si la pandémie a été planétaire, les répercussions de la tension russo-otaniennne le sont tout aussi. D'où la nécessité de faire preuve de clairvoyance dans la gestion des affaires de l'Etat. En le servant, tout en servant la communauté, en priorité...

Aujourd'hui, tout devient quasiment translucide avec l'explosion des réseaux sociaux. Le concours d'accès à l'avocature a déjà écorné Abdellatif Ouahbi, leader du PAM et ministre de la Justice, aux déclarations à l'emporte-pièce. Mais il n'est pas le seul à être traqué par les réseaux d'information parallèles. L'épisode de Mustapha Baitas, ministre RNI, à son retour du

Hajj, à Sidi Ifni, a enflammé la toile. Le faste de la réception organisée et les cadeaux reçus à cette occasion, ont donné lieu à des commentaires peu amènes à l'endroit d'un commis de l'Etat. Faut-il dès lors mettre en question l'exemplarité du ministre où la « toxicité » dont on affuble, non sans raison, les réseaux sociaux ? Le débat ne fait que commencer... Tout cela ne fait certainement pas honneur au « sérieux » exigé par le Souverain. Et encore moins à l'esprit de responsabilité dont doit se prévaloir tout serviteur de l'Etat. En attendant, que de chiffres qui s'égrènent laissent pantois. A commencer, bien sûr, par le surendettement du pays. Valeur

aujourd'hui, le seuil des 100 milliards de dollars a été allègrement franchi en 2023. Ce qui compliquera davantage les tractations à venir avec les bailleurs de fonds. Et ce n'est certainement pas le fait d'accueillir à Marrakech, en octobre, les Assemblées annuelles FMI-BM, qui changera quoi que ce soit à la donne. En outre, et c'est devenu une routine par les temps qui courent, la marmite sociale bout dans le pays.

Gageons que les statistiques élaborées par l'Intérieur ne manqueront pas de sonner le tocsin. Une fois de plus. Le dialogue social que l'on agite en trompe-l'œil réussira-t-il, en septembre, à donner le change aux syndicats ?

Le HCP au service du gouvernement :

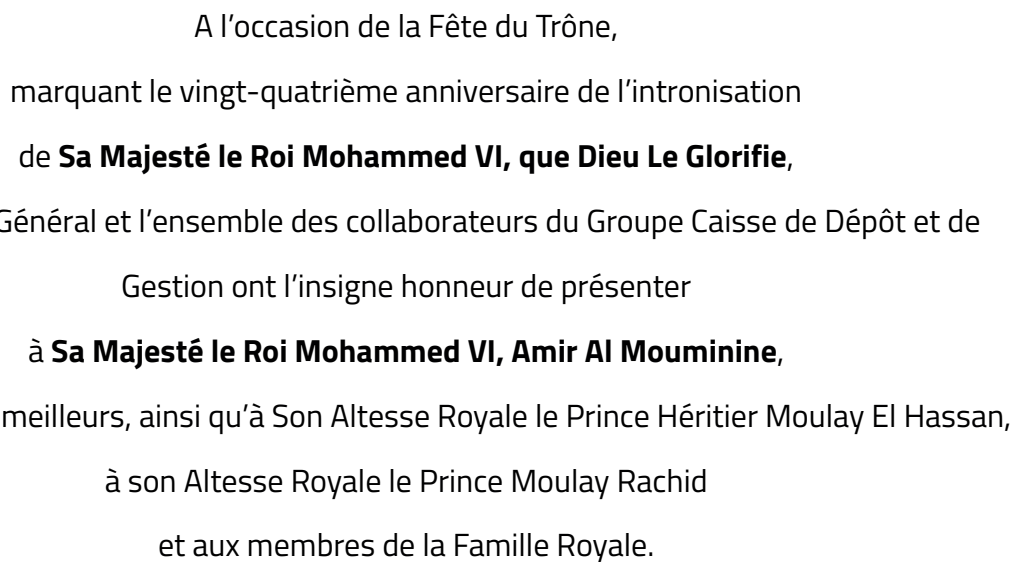
La belle affaire !



Lorsqu'une institution aussi honorable que le Haut commissariat au plan (HCP) déroule le budget exploratoire pour l'année 2024, et avance des chiffres qui promettent le retour de la croissance, aussi modeste soit-elle, le Patron de l'Exécutif n'hésite pas à surfer sur la vague. Histoire de convaincre quant à la pertinence des choix gouvernementaux.

En empruntant la rhétorique des experts qui assure que la situation macroéconomique, au vu des principaux agrégats, n'est pas si mauvaise, Aziz Akhannouch cherche à se donner contenance. D'autant plus qu'il sait, comme le reste de l'Exécutif, que jamais un gouvernement n'a été aussi impopulaire durant l'actuel règne. Les Marocains qui ont souffert le martyre depuis l'épisode de la pandémie n'en finissent pas de se débattre

dans des problèmes qui ont pour tête de chapitre l'économie et les choix en vigueur. Ni l'inflation n'a été maîtrisée par une action vigoureuse des politiques aux affaires, ni la confiance n'a pu être restaurée auprès d'une opinion publique partagée entre l'ampleur des prébendes, des concussions et de la corruption qui minent toutes les strates de la société. L'avenir politique d'A. Akhannouch, décrié pour le rôle assumé dans l'affaire des



hydrocarbures, est scellé. Parallèlement aux données dévoilées par le HCP, c'était au tour de Faouzi Lekjaa, ministre en charge du budget, de monter au créneau pour présenter aux deux commissions parlementaires des finances le cadre économique relatif à la préparation du projet de loi de finances pour l'année prochaine. Un budget qui, il faudra s'y attendre, ne dérogera pas à la règle généralement observée par les divers gouvernements qui se sont succédé depuis des lustres. Le maître mot reste la sauvegarde des équilibres macro-économiques pour échapper un tant soit peu aux fourches caudines des bailleurs de fonds. Et son corollaire de « serrage de la ceinture » à tous les étages. Mais qu'est-ce qui suscite autant l'enthousiasme du chef du gouvernement et du N°2 des Finances ? Les pronostics nuancés, bien sûr, du HCP qui parle de redressement de l'économie marocaine. Un redressement qui demeure fragile au regard du contexte, marqué par nombre d'incertitudes et risques liés tant à l'accentuation des perturbations du secteur financier, qu'à l'augmentation du coût du crédit suite à l'adoption de politiques monétaires restrictives, en passant par le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, le maintien de l'inflation à des taux relativement élevés, et last but not least, la poursuite de guerre en Ukraine... L'économie marocaine n'est pas à l'abri de ces aléas. Elle en subit même les conséquences, notamment au niveau de la contraction de la demande externe, qui viendrait s'ajouter aux contraintes internes comme les conditions climatiques défavorables, une demande interne atone, et un déficit de confiance des agents économiques, en particulier des ménages

dont le moral est toujours au plus bas.

L'économie marocaine devrait connaître un taux de croissance relativement modeste de 3,4% dû principalement aux activités primaires (agriculture) et tertiaires (tourisme). Un taux qui ne saurait éponger les dégâts que la stagflation a engendré en 2022 et 2023. Nul besoin de rappeler que les experts nationaux et internationaux que pour réunir les conditions du décollage, la croissance du PIB devrait se situer au niveau de 7% par an et ce dans la durée. On en est donc loin de la survenance du moindre miracle lorsqu'on sait que l'actuel Exécutif n'a pas affiché d'ambitions déroutantes dans ce sens : la croissance ciblée durant le mandat actuel se situerait aux alentours de 4%...

Les conjoncturistes signalent que les activités industrielles, à l'exception de l'automobile et dans une moindre mesure des industries agroalimentaires, connaissent des difficultés dues essentiellement à un ralentissement de la demande externe adressée au Maroc et à la persistance des tensions inflationnistes qui renchérissent les coûts de production et obèrent le pouvoir d'achat des consommateurs. En outre, bien que l'inflation dégage une tendance à la baisse, elle demeure située à des niveaux relativement élevés particulièrement pour les produits alimentaires de base. On s'attend, en effet, à boucler l'année avec un taux d'inflation de 5,6%, soit un point de moins par rapport aux prévisions de Bank Al Maghreb annoncées le 30 juin dernier.

Au niveau des échanges extérieurs, on notera une augmentation légère du déficit commercial (2 MM DH) nonobstant une légère amélioration du taux de couverture des im-

portations par les exportations passant de 60,9% en 2022 à 61,3% en 2023. Toutefois, les transferts des RME et les recettes voyages qui enregistrent des niveaux records, contribuent ensemble à couvrir 73,6% du déficit commercial. De ce fait, le déficit du compte courant se situerait à 2,5% en diminution de 1 point par rapport à 2022. Le HCP table sur un déficit beaucoup moins important au terme de l'année 2023 : il ne devrait pas dépasser 0,8%. Par contre, les flux des investissements directs étrangers se sont contractés de près de 12% contre une augmentation conséquente des investissements Marocains à l'étranger. Dans l'ensemble, les réserves de change du pays permettent de couvrir près de





6 mois d'importations. Ce qui est conforté par la bonne tenue de notre monnaie nationale par rapport aux devises étrangères de référence.

Le ratio de la dette extérieure du trésor devrait grimper à 18,6% du PIB en 2023 au lieu de 15,9% entre 2019 et 2022. La dette globale du trésor devrait, en conséquence se situer à près de 72% du PIB en légère augmentation par rapport à 2022 (71,6% du PIB). Cependant, le poids de la dette intérieure du trésor devrait s'atténuer pour passer de 54,3% à 53,4% du PIB en 2023. Compte tenu du poids de la dette extérieure garantie qui devrait atteindre 13,8% du PIB, le ratio de la dette publique globale devrait afficher un allègement à 85,8% du PIB contre 86,1% du PIB en 2022.

On assure néanmoins que l'exécution de la loi de finances à fin juin 2023 affiche des signes positifs par rapport à la même période de l'année précédente. Au niveau des recettes fiscales, à l'exception de la TVA à l'importation, les autres composantes se sont bien comportées... Quant à la réalisation des dépenses, elle s'est déroulée normalement puisque le taux de réalisation des dépenses courantes dépasse de peu 50%. Fait encourageant, le déficit courant est largement positif. Quant au déficit budgétaire, il devrait se situer à 4,5% en légère amélioration par rapport à 2022. Dans l'ensemble, le gouvernement affiche un satisfecit des plus flegmatiques par rapport à ces résultats qu'il considère de bon augure pour l'avenir. De quoi légitimer une des

rares sorties publiques du patron de l'Exécutif pour associer les citoyens à l'optimisme qu'il cherche à insuffler. En leur assurant que dans quelques mois ou quelques années, ils vont pouvoir récolter les fruits de l'action gouvernementale. Nul besoin d'ergoter sur la concordance des temps...

Alors que les attentes socio-économiques des citoyens relèvent de l'urgence. Tous les chiffres additionnés plus agissent comme un cache-misère devant l'ampleur du chômage, du sous-emploi, de la cherté de la vie et de la détérioration des services qui relèvent de la gestion régaliennne de l'Etat. Ni l'école ne s'avère bonne pour les millions de bambins, ni les structures sanitaires ne sont capables de générer la paix d'un placebo. Et vogue la galère !

De l'éthique en politique

« Le sérieux que nous exaltons n'est pas un terme vide de sens, de portée purement formelle. C'est, au contraire, un concept intégré qui recouvre un ensemble d'idéaux et de principes opératoires. Aussi longtemps que le sérieux est le moteur de nos actions, nous réussirons à renverser les difficultés et à relever les défis », S.M Mohammed VI.

Ils étaient des dizaines et des dizaines de dignitaires à se masser, dimanche 30 juillet place de la préfecture de M'diq-Fnideq, pour prendre part à la réception royale. Engoncés dans leurs habits traditionnels tout en blanc, ils perpétuent ainsi la cérémonie d'allégeance au détenteur du trône alaouite en jurant fidélité au Souverain. Pour tous ceux-là, mandatés par le Roi pour servir la nation, qu'ils soient désignés par décrets où portés par un quelconque mandat électif, le discours royal prononcé la veille, à l'occasion du 24^e anniversaire de l'installation de S.M Mohammed VI, devrait résonner encore dans les oreilles. Un discours ponctué plusieurs fois par le sérieux, l'adresse royale en a fait référence pas moins de 14 fois... Histoire de réhabiliter l'éthique en politique. Pourtant, parmi ceux qui prennent part à cette cérémonie aussi sélec-

tive que très courue, il y en a qui échappent aux mailles de la reddition des comptes, synonyme paroxystique du sérieux dont doit faire preuve tout acteur mandaté pour servir les intérêts du Royaume. Que d'élus et d'édiles

ont foulé les dalles de la place alors qu'ils n'y auraient pas leur place au regard de ce qu'ils ont fait et/ou de ce qu'ils font toujours. En foulant aux pieds le serment, cet engagement solennel qui consiste à servir le pays plutôt



qu'à se servir. Et ce qui court pour bien des « élus », court aussi pour nombre de cadres de l'Etat dont l'allégeance se trouve démonétisée par le bain de lucre et de profit dans lequel ils ont choisi de plonger, tête la première.

« Le sérieux doit constamment définir notre ligne de conduite, dans la vie de tous les jours comme au travail. Par conséquent, il doit être de rigueur dans tous les

secteurs d'activité :

-dans le domaine politique, administratif et judiciaire, il importe que prévale le dévouement au service du citoyen, par l'identification de profils qualifiés, par la primauté accordée aux intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens, loin des surenchères et des calculs étroits.

-Dans le domaine social, il doit s'imposer notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de

l'emploi, du logement.

De plus, le sérieux que Nous préconisons doit avoir cours parmi les opérateurs économiques, dans les domaines de l'investissement et de la production et au sein du monde des affaires.

En définitive, le sérieux est la clé de voûte d'une approche intégrée qui subordonne l'exercice de la responsabilité à l'exigence de reddition des comptes et fait prévaloir les règles de bonne gouvernance, la valeur travail, le mérite et l'égalité des chances. »

Où en est-on de ce « recadrage royal » qui interpelle quant aux défaillances constatées au niveau des divers rouages de la société ? Assurément, l'examen de conscience est un exercice difficile. Mais rien ne vaut, pour ce faire, de s'accrocher aux bienfaits du principe cardinal énoncé par la reddition des comptes. Surtout que la déshérence qui prime trouve son écho dans la prime faite aux ripoux et autres magouilleurs qui, sans ciller, s'érigent en défenseurs du Temple. L'actuel Exécutif n'est nullement à blanchir au regard des candidatures retenues pour meubler le décorum gouvernemental. Les liens incestueux entre argent et politique se vérifient à l'aune de l'inflation localement produite. Les entêtantes effluves des hydrocarbures ont de quoi faire suffoquer davantage le pays. Mais il n'y a pas que cet exemple-là annonciateur de déperdition d'énergie. Bien des ministres roulent des mécaniques en se faisant du néo-beurre sur le dos du contribuable. Autant dire que la bonne gouvernance, c'est du sérieux. En perte de vitesse dans le Royaume. Affligeant !



Cuisine budgétaire :

Hot sauce !

Recettes et dépenses. Tout est dans l'art de l'équilibre à garantir entre les deux termes de cette équation économique pour faire un budget potable. Et ce qui vaut pour l'individu lambda qui craint la banqueroute lorsque les termes de l'équation se détériorent, vaut aussi pour n'importe quel Etat sur cette planète.

Quid du Maroc est-on censé de nous interroger de manière plus prosaïque ?

Le constat tel qu'il est établi par les économistes, locaux comme internationaux, est que le pays est devenu addict à la dette. Valeur aujourd'hui, le cap du Produit national brut aurait été dépassé si on se réfère à l'ardoise contractée auprès de divers bailleurs de fonds étrangers, avec pas moins de 100 milliards de dollars. Autant dire que le pays vit à crédit. Hot sauce !

Si, à la base, le financement de l'Etat devrait reposer sur les recettes, tirées pour l'essentiel du produit des impôts, à hauteur de 80 à 85%, la structure du budget qui court à sa fin offre un autre instantané des plus inquiétants : les impôts ne devraient couvrir que 55% des besoins de financement. Najib Akesbi que l'on pourrait qualifier d'« économiste atterré » local, c'est-à-dire aussi lucide que critique, assure que les besoins de financement du pays sont couverts à hauteur de 35 à 40% par la dette. L'affaire est grave dans la mesure où la souveraineté de l'Etat s'en trouve engagée face aux diktats des bailleurs de fonds. Mais cette amère réa-

lité ne date pas d'aujourd'hui. Le Royaume tire cette spirale depuis 1963, lorsque le pays a ouvert la voie à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International pour structurer l'économie. C'est à cause de ces institutions de Bretton Woods que le pays s'est endetté pour promouvoir la politique des barrages. Le prix du désendettement induit étant depuis figé dans le marbre : produire pour exporter et recycler les recettes en devises dans le circuit... Infernal circuit qui se perpétue encore de nos jours, même au prix d'une grande casse sociale et environnementale. En 40 ans, le pays a érigé pas moins de 150 barrages, dont des ouvrages dits « grande hydraulique », pour valoriser 700.000 hectares, soit 8% des terres arables. Le choix des zones irriguées a engendré une quasi-désertification dans le reste du pays. La

preuve ? Les exportations horticoles explosent, suivant la logique de la spécialisation du pays dans le cadre des liens de dépendance, alors que les spéculations en céréales et légumineuses peinent à couvrir les besoins du marché national. La détresse ainsi induite force le pays à recourir au marché international pour se fournir en produits de base. En d'autres termes, à s'endetter de plus en plus pour acquitter sa facture alimentaire. Laquelle s'ajoute à la facture énergétique et tutti Conti... Plus, « Génération Green » a pris le relai du « Plan Maroc Vert ». Happé dans cet engrenage diabolique, la voie du salut peine à être perceptible pour le commun des mortels, comme pour les décideurs. A quel Saint se vouer dès lors ?





Fenêtres diplomatiques :

Entre ouvertures et fermetures

Une autre histoire se façonne à l'échelle planétaire depuis que la crise entre l'Occident atlantiste et la Russie a atteint son point paroxystique sur le sol ukrainien. Si la nouvelle architecture peine encore à dévoiler tous ses détails, aucun doute ne doit subsister quant aux déclassements et autres reclassements que le nouvel ordre mondial charrie déjà dans sa gestation. Quid du Maroc dans tout cela ?

Par Allal El Maleh



Depuis Rabat, on imagine aisément que l'état de confusion dans lequel se trouvent analystes et décideur face à un monde toujours tourbillonnant. Si l'épicentre de la confrontation entre l'Alliance atlantique et la Russie se trouve en mer Noire, ses répercussions sur le Royaume sont directement ressenties à travers les besoins exprimés en hydrocarbures, le Maroc étant un importateur net, mais aussi en céréales. Pour l'heure, et en dépit de l'embargo qui frappe la Russie depuis que Vladimir Poutine a lancé « l'opération spéciale » en territoire ukrainien, il faut croire que les réseaux d'approvisionnement n'ont pas grandement souffert, les acteurs pétroliers locaux réussissant même à faire des bénéfices colossaux au détriment de l'économie déjà atone après la mise sous cloche exigée par la pandémie Covid-19. Mais tout peut basculer si l'alimentation du chaudron ukrainien se

poursuit avec des livraisons d'armes occidentales encore plus meurtrières. Une « guerre totale » n'est pas à exclure avec l'extension du domaine de l'attrition au moins aux pays européens qui se refusent à accepter l'idée de « co-belligérence ». Quoi qu'il en soit, le Maroc n'a pas de choix à faire au regard de l'orientation de sa diplomatie tournée, pour l'essentiel, vers la consolidation de ses relations « historiques » avec le monde occidental. La proximité de l'Europe explique l'alchimie qui a fait que le pays s'est arrimé, à l'aube de son indépendance, à cet ensemble avec lequel il a noué des liens de dépendance qui seront cimentés ultérieurement par le libre-échange. Un processus qui s'explique par une certaine aversion à la domination des courants progressistes ayant marqué le mouvement des non-alignés. Quant à l'ouverture sur la Russie et la Chine, avec lesquels le pays a conclu des accords dits stratégiques, elle

s'explique par une certaine dose d'opportunisme de bon aloi plus que par une quelconque affinité frappée du sceau « libéral », comme c'est le cas avec les Etats-Unis d'Amérique. Puissance avec laquelle le libre-échange a été négocié d'en-haut... Cet « écartèlement » marocain n'est donc qu'apparent entre les puissances qui font le monde d'aujourd'hui, le tropisme occidental l'emportant sur tout le reste. Quand bien même, à l'occasion, Rabat se tourne vers l'Empire du Milieu pour faire ses emplettes en armes. Comme il l'avait fait naguère avec l'ex-URSS. Le gros des contrats étant négociés plus avec les puissances occidentales qu'avec les puissances eurasiatiques. L'analyse à froid de ce qui se trame loin de nos frontières maghrébines laisse préfigurer l'avènement d'un ordre nouveau. Qui s'exprime déjà avec des réalignements en cours au sein des BRICS. Une ouverture géopolitique appelée à faire du Sud-Glo-

bal un autre espace que celui qui, habituellement, était voué à la reproduction sans fin des liens de dépendance avec les anciennes puissances colonisatrices, dont la vedette a été ravie par l'Oncle Sam. L'Ubris dont fait preuve ce dernier allait s'exprimer autrement avec l'épisode de l'Ukraine et de la quête, contestée par Moscou au point d'en faire un casus belli, du prolongement des frontières de l'OTAN. Qui aurait cru que des puissances européennes, exception faite du Royaume-Uni qui se prévaut d'une proximité agissante avec la toute puissante Amérique, allaient marcher au pas de Washington ? De quoi donner une autre teneur à la fameuse phrase prononcée par Victoria Nuland, cadre de la diplomatie US qui a supervisé le basculement de Kiev à l'Ouest en 2014 déjà, lors du coup d'Etat de Maydan ; « f' the UE »...

Si on en a tout vu, avec le sombre épisode de l'Ukraine, on n'en a pas en-

core fini de voir. Ce qui se trame non loin de chez-nous, dans le Sahel, a de quoi piquer au vif l'intérêt de l'ensemble maghrébin. Celui-là même qui a subi les contre-coups des « Printemps arabes » avec toute une collection de drames qui s'accumulent. Si cela a signé l'arrêt de mort du politique dans le Royaume, avec l'expérience « islamiste » au pouvoir et ce qui s'en suivra, c'est dans le sang que le psychodrame libyen s'est dénoué, avec ses rejaillissements sur l'immense zone grise sahélo-saharienne. Pour tenter de ressouder la Jamahiriya de Kadhafi, éclatée pour combien de temps est-on en droit de nous interroger, la multiplicité des acteurs en action, même ceux venus de loin, rend l'ouvrage des plus délicats à réaliser. La déstabilisation du Sahel donne des ailes aux acteurs de « non-droit ». La fièvre djihadiste qui y sévit, se nourrissant au passage de la multiplicité des trafics en tous genres, a fait essaimer nombre de bases mili-

taires et de renseignement. Français, Allemands, Américains, Turcs, Russes, voire des Iraniens s'y activent. Et dans le sillage de ce diabolique jeu du « chat et de la souris », ce sont les intérêts géo-économiques et géostratégiques qui animent les anciens, comme les nouveaux arrivants. L'Afrique, dernière « frontière du développement » assurait-on il n'y a pas si longtemps de cela, se retrouve dans un maelström où la violence meurtrière le dispute à l'instabilité. Le dossier du Niger est symptomatique d'un malaise ressenti au plus profond des populations locales martyrisées par des années d'inféodation à l'ancienne puissance colonisatrice. Car voilà un pays qui, assis sur un des plus grands gisements d'uranium, n'arrive même pas à satisfaire ses besoins énergétiques ! Une séquence qui rappelle, à bien des égards, ce qui a court en Irak, pays riche en hydrocarbures mais incapable, faute de visa américain, de produire son électricité.



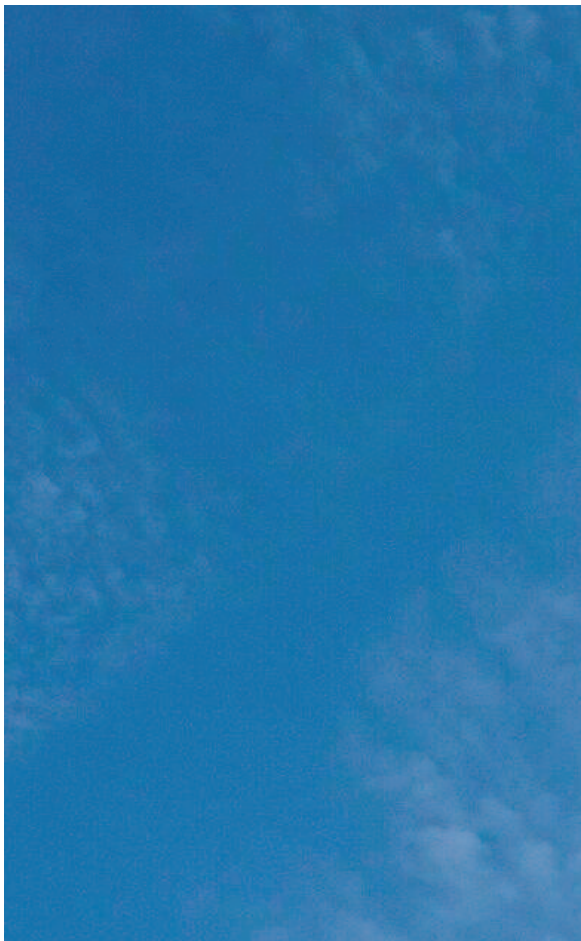
Il faut croire que les produits énergétiques nourrissent l'Ubris. On doit avoir présent à l'esprit l'épisode de la partition du Soudan. Pays voué, avec la guerre qui y a court entre généraux, à d'autres morcellements. A moins d'un miracle ! Ce qui est à craindre le plus est que le Niger, dirigé par une junte qui a dégagé un chef d'Etat élu, ne se transforme en théâtre d'opérations pour les armées coalisées de la Cédéao. Un interventionnisme qui risquerait de faire basculer la zone sahélienne dans plus de chaos... Avec les risques de contagion pour les pays maghrébins, l'Algérie en tête. C'est à cette aune-là qu'il faudra lire les agitations diplomatiques du voisin de l'Est qui a du mal à gérer ses populations du Sud dont les liens avec l'Azawad ne font pas l'ombre d'un doute. Dans cette perspective-là, Rabat a tout intérêt à jouer sa partition, en actionnant ses relais, pour empêcher l'irréparable. Car mine de rien, tout affaiblissement du voisin de l'Est aura des répercussions sur le Royaume. Et vice-versa. A ce sujet-là, il ne faudrait surtout pas se tromper de focale !

Quoi qu'il en soit, le retour du Maroc à l'Union africaine a ceci de valable qu'il pourrait jouer, avec plus ou moins de succès, le rôle de pompier auquel son aura le prédisposerait. A moins que le jeu des superpuissances en voudrait autrement.

Devant ce tableau des plus complexes à déchiffrer, rien ne vaut savoir garder tête froide. Et agir en conséquence pour tirer le meilleur parti des opportunités qui s'offrent au pays. Si la pilule de la normalisation est toujours difficile à ingérer pour la majorité des Marocains, quand bien même des voix persistent à pérorer « Taza avant Gaza », il est toujours du meilleur aloi que d'exiger de Washington de clarifier une bonne foi pour toutes son positionnement autour du dossier saharien. L'insistance auprès de

l'administration US doit être à la limite maladive pour arracher ce pourquoi le Maroc a choisi d'annoncer tout haut sa normalisation avec l'entité sioniste. Car jusqu'à preuve du contraire, l'administration américaine maintient le flou sur ce dossier. Un come-back marocain, plus fort, sur l'arène proche-orientale est à ce point vital pour donner plus de contenance à la quête diplomatique marocaine. Surtout que la donne, sur cet échiquier-là, a tendance à changer au profit des forces de libération. Qui aurait cru en une réconciliation saoudo-iranienne sous supervision chinoise ?

La pression sur l'Oncle Sam ne doit pas non plus faire oublier d'actionner les relais auprès des autres puissances qui, valeur aujourd'hui, gèrent en des termes quasi-féodaux le Conseil de sécurité. Une action plus constante doit être dirigée vers Moscou et Pékin pour faire bien entendre les droits historiques du Maroc. L'opportunisme dont fait preuve la Turquie est à ce point édifiant pour faire le plein d'acquis. Faut-il rappeler que les Turcs, membres à part entière de l'Alliance atlantique, n'ont pas suivi la dynamique des sanctions occidentales contre Moscou, ont osé s'armer auprès des Russes et présenté leur candidature à l'ensemble des BRICS ? Des voies sont à sonder auprès de Moscou, comme de Pékin, pour les amener à épouser la vision du Maroc pour ce qui est de la prospérité de la façade sud-méditerranéenne. Une offre en package pourrait être envisagée avec l'Egypte pour mettre en branle le train de la concorde et de la prospérité en Afrique du Nord. La Tunisie, comme la Libye, ne diront pas non. Quitte à ce que l'Algérie prenne ultérieurement le train en marche. Cela devrait donner plus de poids aux revendications marocaines auprès des puissances de l'Est. Et ce qui vaut pour ces puissances, vaut aussi pour



la France. L'Elysée se refusant encore à « dire l'Histoire » du Maroc que ses colons en chef ont morcelé, en l'amputant de son Sahara, pour mieux l'asservir. Et à quelque chose malheur est bon, la fenêtre du retrait non programmé de la France de ce qui était considéré naguère comme son pré-carré en Afrique devrait agir comme catalyseur dans ce sens-là. La brouille franco-marocaine n'est pas appelée à durer, même si le Maroc a le temps pour lui. Un épisode à mettre à profit pour remettre à plat les exigences d'un nouveau partenariat plus juste et plus équilibré. Si Rabat réussit à infléchir la politique maghrébine de



Paris, en l'expurgeant de tout tropisme aux relents passéistes, un chapitre nouveau s'ouvrira dans les relations du Royaume avec le reste de ses partenaires européens. Un appui franc de la France à la marocanité du Sahara devrait inciter l'Espagne à revoir ses cartes sous un meilleur jour pour le Maroc. Et le poids du voisinage ne ferait que pencher la balance vers un solde de tout compte du passif colonial du voisin du Nord. La rétrocession de Sebta et Melilla et des îles qui s'y rattachent donneraient un coup de fouet aux relations bilatérales. Certes, le cadre normatif en vigueur

relègue l'action diplomatique au domaine réservé. Mais n'est-il pas tout aussi vrai que le Roi lui-même appelle de ses vœux à ce que les circuits parallèles de la diplomatie soient mis à contribution pour vaincre les vicissitudes ? Mais pour ce faire, il n'y a pas trente-six solutions à envisager. L'impératif de l'heure est à la remobilisation de l'opinion nationale autour des aspirations légitimes que le Royaume est en droit de revendiquer sur l'arène mondiale. Cela passe, immanquablement, par une « détente » politique en interne qui s'accompagnerait d'une amnistie de toutes les voix discordantes mises à l'ombre. Pareil pro-

cessus, vertueux, libérerait bien des énergies refoulées par d'épaisses couches de peur qui paralysent les bonnes volontés. Celles qui vivent sous nos Cieux, comme celles qui ont choisi la voie de l'exil. En sus, il est nécessaire de revoir les termes de la politique socio-économique qui, depuis l'avènement de l'actuel Exécutif, engraisse les riches tout en tondant les pauvres. Un rééquilibrage du déficit démocratique et une reprise en main réelle du « laisser-aller, laisser-faire » s'érigent en gages de succès sur la voie du progrès et de la modernité. Voilà de quoi armer le pays et ses forces vives...



Gouvernance publique :

Les entraves au développement

Bien qu'il ait connu une croissance robuste et des progrès socio-économiques importants depuis plusieurs décennies, à coup de réformes et autres plans de développement, un certain nombre de défis continuent de peser sur le Royaume. Ces boulets se matérialisent notamment sur le plan des inégalités sociales et de l'emploi.

Et pour cause, le déficit en matière de bonne gou-

vernance qui plombe l'effort de l'Etat pour s'assurer d'un développement inclusif et équitable pour tous. Un Examen de l'OCDE sur la Gouvernance Publique publié récemment analyse d'un point de vue stratégique les forces et les défis de la gouvernance et de l'administration publique marocaines, ainsi que leurs opportunités de réforme. Analyse.



La mise en œuvre efficace des réformes de la gouvernance publique et la modernisation de l'administration publique sont des leviers clés pour que la prise des décisions publiques, l'utilisation des ressources publiques et la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies, politiques et services publics soient de meilleure qualité et répondent aux priorités économiques et sociales de la population. Dans son Examen sur la Gouvernance au Maroc, l'Organisation explore la dynamique de réforme de la gouvernance et de l'administration publique en cours et les opportunités et défis existants pour améliorer l'ef-

ficacité du secteur public et de la gouvernance. Cet objectif, consacré notamment dans le Nouveau modèle de développement (NMD) et le Programme du gouvernement 2021-26, est essentiel pour accomplir les axes stratégiques de développement du Maroc. Cet Examen s'inscrit dans le cadre du Programme pays entre le Maroc et l'OCDE, partenariat de coopération visant à soutenir la mise en œuvre du plan de réformes ambitieux du pays sur plusieurs thèmes principaux (gouvernance publique ; intégrité et lutte contre la corruption ; croissance économique, investissement et fiscalité ; capital humain, notamment éducation et égalité de genre ; développement territorial) à travers une quinzaine de projets. Le Maroc est l'une des cinq économies partenaires – aux côtés de l'Égypte, du Kazakhstan, du Pérou et de la Thaïlande – à bénéficier de ce programme de coopération bilatérale. Ce travail vient ainsi en complément de travaux sur la gouvernance publique menés par l'OCDE avec le Maroc, pays pilote du Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance depuis presque deux décennies sur de nombreux sujets tels que la gouvernance locale, la lutte contre la corruption, les stratégies numériques gouvernementales, le gouvernement ouvert, l'égalité des sexes, la participation des jeunes, les marchés publics, et bien plus encore.

Une question de survie

La sécurité économique est aujourd'hui au centre du débat politique, alors qu'une série de crises a désorganisé les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les gouvernements du monde entier cherchent des moyens de rendre leurs pays moins vulnérables à ce type de perturbations, d'autant que la montée actuelle des tensions géopolitiques accroît encore l'incertitude. Le

Maroc a connu une croissance robuste et des progrès socio-économiques importants depuis plusieurs décennies. Cependant, un certain nombre de défis persistent, notamment sur le plan des inégalités sociales et de l'emploi. Ces défis ont été amplifiés par les crises récentes engendrées par le COVID-19 et le conflit Russie/Ukraine. Dans ce contexte, le Maroc fait face à un défi de confiance des citoyens vis-à-vis des institutions publiques, nourri par le ralentissement de la croissance économique et l'aggravation des inégalités sociales, avec moins d'un marocain sur deux qui fait confiance au gouvernement.

Le Maroc connaît également des enjeux de transformation de plus long terme, tels que la numérisation ou le défi climatique. Pour répondre à ces défis, le pays a considérablement renforcé sa gouvernance publique depuis la Constitution de 2011. De nombreuses réformes ont été menées pour moderniser l'administration publique et améliorer son efficacité, avec des évolutions des cadres réglementaire, budgétaire et de la gestion publique ; le développement de nouvelles institutions ; ou encore la création de structures de coordination à tous les niveaux du gouvernement. Le gouvernement poursuit également des réformes en matière de numérisation de l'administration, de modernisation des services publics et de convergence des politiques publiques. Cependant, l'administration publique marocaine fait face à des défis persistants qui nuisent à sa performance tels que des mécanismes de pilotage des politiques publiques qui pourraient être rationalisés et renforcés ; une complexité administrative importante ; des capacités humaines et financières limitées au sein de l'administration ; et, plus généralement, une relation de l'administration avec les



citoyens qui demeure à renforcer. Pour surmonter ces difficultés, les efforts de réforme demandent à être accélérés afin de rendre l'administration toujours plus efficace et transparente, de développer sa capacité à répondre aux défis actuels et de long terme, et ainsi de réaliser la vision et les objectifs du NMD.

En cohérence avec les objectifs de développement réaffirmés dans le NMD, le gouvernement a d'ores et déjà lancé la refonte du cadre de protection sociale et des réformes économiques visant à diversifier

l'économie marocaine. Une nouvelle Charte de l'investissement a dans ce sens récemment été finalisée. Le succès de ces réformes pourrait permettre au pays de renouer avec son niveau de PIB pré-pandémie, avant une accélération progressive de la croissance. Cependant, relever les défis multidimensionnels et réaliser la vision du NMD nécessite la mise en place d'une gouvernance robuste, transparente et centrée sur les usagers, ainsi que d'un secteur public professionnel, fondé sur une utilisation rigoureuse des principes de

bonne gouvernance. La mise en œuvre de réformes de la gouvernance publique et la modernisation de l'administration publique sont des leviers clés pour que la prise des décisions publiques, l'utilisation des ressources publiques et la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies, politiques et services publics soient de meilleure qualité et répondent aux priorités économiques et sociales de la population. Le cadre de gouvernance doit ainsi soutenir le Maroc dans la réalisation de ses objectifs stratégiques de dé-



veloppement à court et long terme, tels que définis dans le NMD. Des enjeux qui répondent aux défis auxquels le pays a fait face pendant la crise du COVID-19 qui est venue affecter le rythme de développement du pays et aggraver certains de ses défis socio-économiques. La crise a mis en évidence le besoin de réformes structurelles dans tous les domaines pour relever les défis de long terme auxquels le Maroc fait face et construire une société et une économie résilientes tout en renouant un lien de confiance entre les

citoyens et les institutions du pays. Elle a aussi démontré que la lente mise en œuvre des réformes, couplée à une approche parcellaire des défis identifiés et à la mise en place de mesures isolées, n'ont pas permis de créer la dynamique de changement espérée.

Ni vision globale, ni coordination

Renforcer l'efficacité du secteur public marocain est essentiel pour accélérer la compétitivité et la productivité du Maroc, et améliorer la qualité et l'accessibilité des services publics. Si l'agenda de réformes sectorielles menées au cours des dernières années a effectivement été ambitieux et a permis de mettre en place une nouvelle gouvernance publique au Maroc, les résultats concrets demeurent encore limités en matière d'efficacité et de transformation de l'action publique, relève l'OCDE. Considérée avec le renforcement des valeurs d'intégrité et la consécration de la bonne gouvernance comme une précondition essentielle pour assurer la réussite des chantiers et réformes du gouvernement et du développement économique et social du pays, la réforme administrative était parmi les axes prioritaires du Programme gouvernemental 2016-21. Dans ce sens, et en réponse au manque de lisibilité des efforts de réforme menés auparavant, un Plan national de la réforme de l'administration 2018-21 a été mis en branle et visait ainsi une transformation globale de l'administration et des services publics fondée sur quatre piliers structurels (organisation, management, numérique et éthique), dans le but de développer

une administration publique centrée sur l'utilisateur et efficace dans l'accomplissement de ses missions comme dans ses relations avec les citoyens. Ceci étant, et malgré des progrès notables, l'efficacité de l'administration publique peut encore être améliorée. Dans ce sens, les nombreux progrès réalisés en matière de couverture, d'accès et d'efficacité des services publics de base sur l'ensemble du territoire, peinent encore à générer une confiance totale.

Ces progrès ont contribué à l'amélioration de la perception des citoyens sur la qualité des services publics : alors que seulement 40 % des personnes interrogées lors d'une enquête en 2013 étaient globalement satisfaites de la qualité des services de l'administration publique, ce taux atteint 67 % en 2022 selon l'Institut marocain d'analyse des politiques, dont 23 % d'utilisateurs très satisfaits et 44 % assez satisfaits. Cette amélioration est notamment visible pour les services publics clés et aujourd'hui prioritaires pour le gouvernement, comme l'éducation et la santé.

Malgré ces progrès, la perception des citoyens demeure relativement négative et de nombreux efforts doivent encore être menés pour améliorer la qualité des services publics, notamment sur le temps d'attente (seulement 57 % d'utilisateurs satisfaits) et le manque de recours pour déposer des plaintes auprès de l'administration (60 % d'utilisateurs satisfaits), identifiés comme principaux sujets de mécontentement. De plus, la confiance des citoyens dans les services publics demeure elle aussi à renforcer, notamment pour les services publics de santé, auxquels seulement 56 % des Marocains font confiance. Le NMD a fixé pour objec-

tif d'atteindre 80 % d'utilisateurs satisfaits des services publics. Afin de mieux mesurer ces indicateurs, le Maroc envisage de se doter d'institutions et d'instruments permettant une mesure objective et régulière à travers la création d'un Observatoire national des services publics.

Le NMD comme feuille de route

La planification stratégique est un élément essentiel pour la réalisation des objectifs stratégiques de long terme. Des processus robustes, l'identification et la mise en œuvre de priorités sur des défis de long terme, telles que les inégalités ou l'environnement, la stabilité et la modernisation de l'administration publique et un écosystème d'innovation publique favorable sont des éléments importants pour la résilience de l'administration. Le NMD a permis de doter le Maroc d'une nouvelle vision stratégique et d'un cadre de référence pour l'action publique de long terme, avec lequel les programmes gouvernementaux doivent désormais s'aligner. Certaines priorités ont été définies en lien avec le NMD dans le Programme du gouvernement 2021-26, y compris sur des défis de long terme. Ce cadre de politiques publiques à double temporalité contribuera, selon l'OCDE, à consolider la capacité stratégique du gouvernement, qui n'obtenait en 2019 qu'un score moyen de 3.89 sur 7 à l'indicateur de « vision long terme » de la Banque mondiale, loin derrière l'Égypte (4.2), le Bahreïn (5.74) ou encore l'Arabie Saoudite (6.22). Le Maroc dispose également d'une Stratégie nationale de développement durable, dont le déploiement

opérationnel s'effectuera en cohérence avec le NMD.

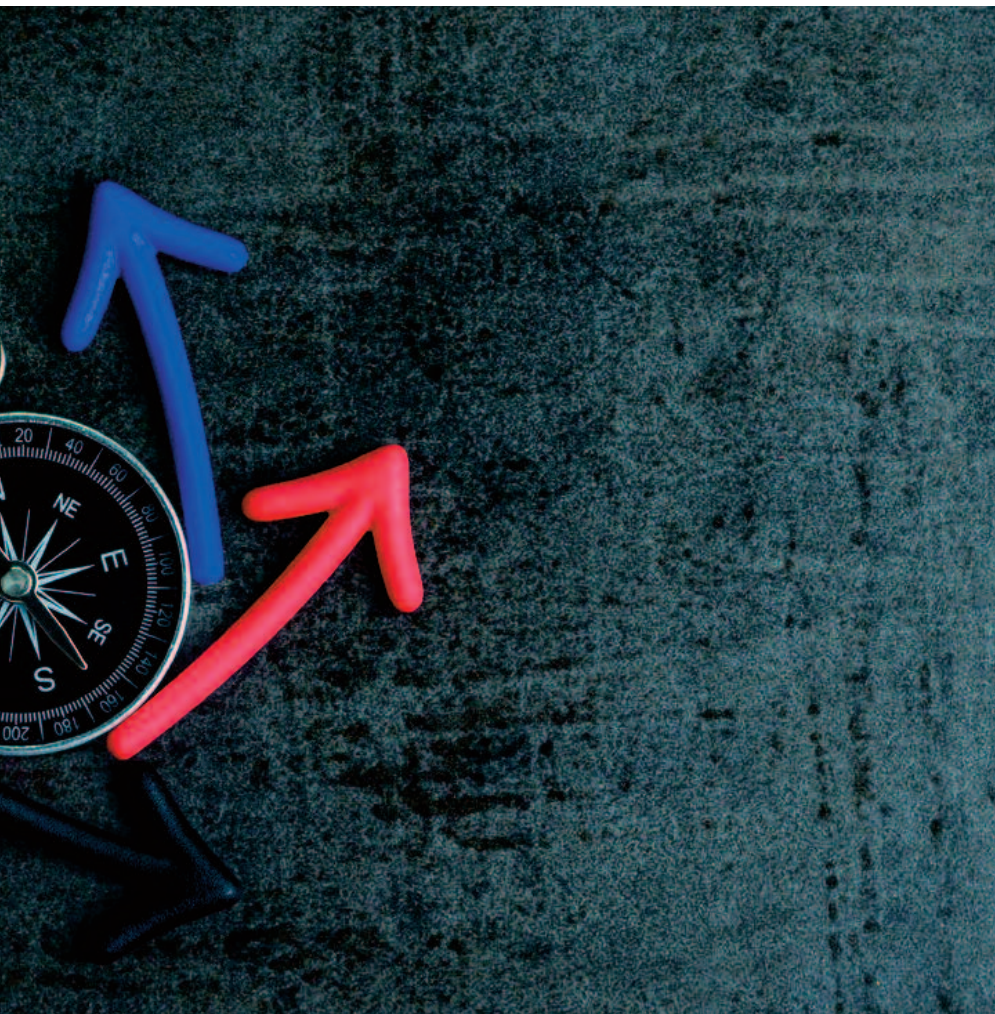
En considération de ces développements récents, des défis importants d'alignement et de mise en œuvre des stratégies et des priorités de long terme restent à relever pour le Maroc. L'un des obstacles principaux demeure l'absence d'une vision globale et coordonnée des chantiers en cours dans la conduite de la réforme de l'administration publique, et ce, malgré les efforts déployés au cours des dernières années. En effet, parallèlement aux différentes réformes sectorielles de la gouvernance publique menées dans le pays, le Maroc s'est attaché à inscrire ses efforts dans une dynamique globale et intégrée de réforme de l'administration qui demande à être renforcée. Une administration dont l'agilité a été renforcée pendant la crise du COVID-19 mais qui reste limitée par des logiques de silo, une convergence à renforcer et des rigidités persistantes dans la fonction publique. L'agilité stratégique se réfère à la capacité du gouvernement et de l'administration à identifier les défis de politiques publiques et à y répondre, ainsi qu'à anticiper et mettre en place des changements d'organisation et d'affectation des ressources de façon ordonnée et au moment voulu pour éviter les blocages et les crises.

Plus de convergence et de cohérence

Les difficultés de performance de l'administration publique s'expliquent en majeure partie par le fait que la plupart des grandes réformes ne sont pas encore pleinement mises



en œuvre. À titre illustratif, alors que le délai de mise en œuvre initialement fixé à 3 ans est désormais dépassé, les processus de décentralisation et de déconcentration administratives restent entravés par des blocages légaux ou réglementaires qui ralentissent les transferts effectifs de pouvoirs entre niveaux de gouvernement, un manque de coordination entre départements et des moyens limités (OCDE, 2020), ce qui restreint pour le moment leur pleine opérationnalisation.



Parallèlement, certaines collectivités peinent encore à assumer leur rôle dans le développement de leur territoire, alors que d'autres soulignent l'insuffisance des moyens pour exercer leurs compétences propres actuelles. De plus, les textes d'application de plusieurs lois ne sont pour le moment pas disponibles. La maturité et la gestion des nouveaux outils mis en place, comme la plateforme Chikaya, restent également à améliorer pour permettre une utilisation efficace et adaptée par les usagers et l'administration. En toile de

fond, il existe toujours une résistance à la modernisation au sein de l'administration marocaine. Cette résistance est en partie culturelle, l'administration privilégiant généralement l'ancienneté et le respect des règles plutôt que la prise d'initiative. Le manque de ressources humaines, matérielles et financières et de capacités adaptées pour mettre en œuvre concrètement les ambitions de simplification et de numérisation de l'administration à tous les niveaux constitue un autre frein (Commission spéciale sur le modèle de développe-

ment, 2021. La corruption entrave également le renforcement de l'administration marocaine.

Les difficultés rencontrées en matière de convergence et cohérence des réformes de la gouvernance publique sont aujourd'hui particulièrement visibles dans le cadre de la transformation numérique de l'administration. Les informations récoltées pendant la mission de collecte de données montrent que la fragmentation des initiatives de numérisation, largement sectorielles pendant plusieurs années, a conduit à une hétérogénéité de développement des services numériques au sein des différents départements ministériels. Dans sa Revue du gouvernement ouvert au Maroc (2023), l'OCDE constate que, comme dans la plupart des pays, le travail sur le gouvernement ouvert reste souvent éparpillé et en silos, privilégiant des actions à court et moyen termes qui ne contribuent pas forcément aux mêmes objectifs et dont l'impact reste limité aux yeux des citoyens. Aussi, l'OCDE considère qu'il serait important d'harmoniser les initiatives existantes dans une vision globale et de long terme, et d'assurer leur conformité avec les objectifs plus larges en matière de gouvernance, parmi lesquels l'efficacité du secteur public, la satisfaction des usagers, la confiance citoyenne ou encore la croissance inclusive. Les ambitions récentes visent dorénavant à suivre une approche plus large et intégrée du gouvernement ouvert destinée à toucher l'ensemble du gouvernement et de l'administration et à développer une approche et des outils de gouvernement ouvert pour l'élaboration et la mise en place de services dans différents domaines de politiques publiques.

A.Jouahri au Rapport :

La somme de tous les maux



Comme chaque année, Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, a été reçu par le Roi pour la présentation du rapport annuel de la Banque Centrale sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2022. Dans son allocution devant le Roi, le Wali a brossé le panorama de l'économie nationale, et s'est attardé également sur les principaux défis qui se dressent devant l'accès du Royaume à ses objectifs en matière de développement.

Les changements profonds que connaît le paysage mondial avec la fragmentation géopolitique, la montée du souverainisme économique, la récurrence des phénomènes climatiques extrêmes et l'accroissement du stress hydrique présagent des défis importants auxquels le Maroc sera confronté dans les années à venir. C'est ce qu'a énoncé A. Jouahri dans sa présentation devant le Roi affirmant que c'est dans cet environnement externe défavorable et incertain que l'économie nationale va devoir évoluer. Aux yeux du patron de BAM, les chocs exogènes récents auraient mis en exergue à la fois les fragilités mais aussi la résilience dont l'économie nationale a fait preuve. Globalement, ses réalisations restent en ligne avec la tendance observée ces dernières années et qui fut marquée notam-

ment par la décélération de l'activité non agricole, dont la croissance moyenne est revenue de 4,2% entre le début du millénaire et 2014 à 2,2% depuis 2015. Quant au secteur agricole, et malgré les efforts consentis, il demeure dépendant des aléas climatiques et de plus en plus menacé par l'aggravation du stress hydrique, déplore A. Jouahri.

Ce ralentissement, précise-t-il, reflète dans les faits la baisse de la croissance potentielle, définie comme étant le rythme le plus rapide pouvant être maintenu à long terme avec la pleine utilisation des capacités sans enclencher de pressions inflationnistes. Si les raisons sont multiples et généralement communes à ce qui est observé ailleurs, pour le Wali de BAM, le recul du taux d'activité en particulier y aurait contribué et serait en même temps une manifestation de cette tendance. Depuis le début du millénaire, ce taux a diminué de 10,7 points de pourcentage, soit au regard de la taille de la population en âge d'activité aujourd'hui, une perte de près de 2 millions d'actifs, une large sous-exploitation du dividende généré par la transition démographique que traverse le pays. Pourtant, note-t-il, le Maroc affiche depuis de nombreuses années un agenda de réformes des plus ambitieux et un portefeuille de projets d'infrastructures économiques et sociales des plus consistants en comparaison avec les pays de son niveau de revenu. Face à ce constat, l'effort de réforme devrait se poursuivre et s'accélérer avec, néanmoins, un suivi plus étroit, une évaluation régulière et une communication claire pour renforcer l'adhésion de la population et des opérateurs économiques. L'objectif essentiel est de rehausser l'adaptabilité, l'agilité et la crédibilité de la politique publique et in fine la résilience

de l'économie dans un environnement international fortement incertain et un contexte national marqué par des chocs climatiques récurrents.

Miser sur l'homme

Pour A. Jouahri, la valorisation du capital humain devrait rester la priorité absolue. Deux chantiers déterminants laissent espérer, à condition de réussir leur mise en œuvre, un saut qualitatif dans ce sens. Le premier, est la généralisation de la protection sociale avec une feuille de route claire à l'horizon 2025. Des avancées importantes sont réalisées, mais la mobilisation devrait rester de mise pour le faire aboutir dans le respect des échéances prédéfinies, relève le Wali. En effet, selon lui, outre les ressources conséquentes qu'il requiert, le séquençage de ses différents volets nécessite une planification rigoureuse pour tenir compte notamment des délais nécessaires à une mise à niveau appropriée du système sanitaire. Cela permettrait de réduire le décalage entre l'offre et la demande de services qu'induisent les élargissements de la population des bénéficiaires de la couverture médicale.

Le second chantier est la refonte du système de l'éducation pour laquelle des efforts importants ont été déployés depuis de nombreuses années. Ainsi, après le développement d'une vision de long terme et sa déclinaison dans la loi-cadre adoptée en 2019, la réforme a fait l'objet d'un large débat au sein de la Commission spéciale sur le Nouveau modèle de développement et plus récemment une nouvelle feuille de route 2022-2026 a été élaborée avec une redéfinition des priorités et des objectifs ambitieux. Malheureusement, jusqu'à présent, le citoyen continue de percevoir une qualité et un rende-

ment externe faibles du service de l'éducation, déplore A. Jouahri. Ce sentiment se trouve d'ailleurs corroboré par les évaluations nationales et internationales qui convergent toutes vers ce même constat.

Lente transformation de l'Etat

Sur le plan des réformes économiques, A. Jouahri note que la refonte du secteur public annoncée en 2020 devrait permettre de corriger les dysfonctionnements structurels des établissements et entreprises publiques et assurer une meilleure complémentarité de leurs activités avec les opérateurs privés. Toutefois, hormis la création de l'agence chargée de la gestion stratégique des participations de l'Etat, ses contours restent encore à définir.

En revanche, la forte mobilisation pour la dynamisation de l'investissement privé laisse espérer un nouvel élan au bénéfice de la croissance et de l'emploi. En effet, pour A. Jouahri, l'amendement de la loi sur les partenariats public-privé, l'adoption de la nouvelle charte et ses textes d'application, ainsi que l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement et la réforme des Centres Régionaux d'Investissement devraient impulser la dynamique tant attendue à l'investissement privé dans le pays.

Le grand défi sur ce registre demeure la fragilité et la fragmentation du tissu économique, une donnée structurelle qui aurait été accentuée par la conjoncture difficile qui prévaut depuis la pandémie. A cet égard, A. Jouahri relève que le développement au cours des dernières années des écosystèmes des métiers mondiaux du Maroc est une approche prometteuse et aurait mérité d'être étendue à d'autres secteurs. De même, les autorités devraient continuer à œuvrer pour l'amélioration du climat des affaires, un domaine où notre pays a

certes réalisé des avancées notables sur plusieurs volets, notamment en matière de simplification des procédures d'investissement et de parachèvement du cadre légal régissant la concurrence sur les marchés. Toutefois, les progrès restent faibles sur d'autres en particulier sur le plan de la lutte contre la corruption. En dépit de la volonté affichée, le Maroc enregistre toujours des contreperformances significatives en comparaison internationale. Cela appelle à une remise en question des approches adoptées jusqu'à présent et surtout à une action plus forte et plus déterminée que le parachèvement récent du cadre institutionnel dédié à cet effet laisse espérer. L'ensemble de ces réformes, notamment celles à dimension sociale, et bien d'autres vont devoir exercer une pression croissante sur les finances de l'Etat.

Stopper les gabegies

La rationalisation des ressources publiques devient en conséquence un impératif et requiert l'accélération de nombreux chantiers qui permettraient de dégager les marges nécessaires notamment pour le renforcement des filets sociaux, affirme A. Jouahri. Dans ce sens, assure-t-il, il est de plus en plus urgent de parachever la réforme du système de compensation entamée en 2013 et qui reste encore tributaire du déploiement du dispositif de ciblage de la population en cours de finalisation. Cette problématique de ciblage ne concerne pas uniquement les produits de base mais l'aide publique de manière générale.

Les dépenses fiscales représentent toujours autour de 2,5% du PIB alors même que la loi-cadre sur la fiscalité adoptée en 2021 stipule clairement que les incitations doivent faire l'objet d'une évaluation régulière de leur impact socio-économique afin de les



maintenir, les réviser ou les supprimer selon le cas. De même, le retard observé dans la finalisation de la réforme des retraites ne fait qu'alourdir son coût et accentuer ainsi les réticences des partenaires sociaux et les difficultés du dialogue social, relève A. Jouahri pour qui son report d'année en année fait qu'elle s'impose aujourd'hui comme un impératif dans un contexte moins propice avec la crise du pouvoir d'achat et la généralisation de la couverture prévue en

2025 à près de 5 millions d'actifs additionnels, en grande partie dans des emplois informels et à faible rémunération.

Au plan de la gestion des finances publiques, malgré des ressources limitées et les chocs subis, la discipline budgétaire est restée un principe conducteur constant du Gouvernement. Cela a permis au royaume de préserver la confiance des marchés et de se financer à des conditions favorables en comparaison avec ses



pairs. Toutefois, les fortes pressions des dernières années l'ont amené à recourir à de nouveaux mécanismes de financement, dits innovants, devenus désormais une source importante de recettes. Dans ces conditions, les principes de bonne gouvernance requièrent une évaluation rigoureuse et un encadrement adéquat de ces mécanismes. Sur le même registre, huit ans après le début de son déploiement progressif, la loi organique relative à la

Loi de finances a été d'un grand apport et a permis d'enrichir de manière tangible l'information et le suivi des finances publiques. Toutefois, la concrétisation de l'ensemble de ses objectifs demeure encore tributaire de certains prérequis à savoir, la mise en place d'une comptabilité générale, la certification des comptes et la consécration de la gestion axée sur la performance. Il paraît aujourd'hui opportun pour A. Jouahri de procéder à un bilan-évaluation qui tien-

drait compte notamment des enseignements des crises des trois dernières années.

Espoirs permis

Avant de prendre congé, A. Jouahri a tenu à conclure sur une note positive en affirmant que si depuis 2020, la succession de chocs exogènes à portée systémique a mis en exergue les fragilités structurelles du tissu économique et la vulnérabilité de larges franges de la population, cela ne devrait pas occulter une certaine résilience développée grâce à la stratégie de diversification de l'économie et aux réformes entreprises durant les deux dernières décennies. Au niveau international, le Maroc a su s'imposer comme un partenaire crédible et un îlot régional de paix et de stabilité. Les retombées sont importantes avec notamment, au cours des derniers mois, la sortie des listes grises du GAFI et de l'Union européenne, l'octroi par le FMI de la Ligne de Crédit Modulable, le succès de la dernière émission à l'international du Trésor et l'accueil des Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque mondiale en octobre 2023.

Le défi aujourd'hui est de poursuivre la consolidation de cette crédibilité sur le plan interne. Cela requiert certes une accélération des réformes, mais également une évaluation régulière et une communication claire précisant les priorités et distinguant ce qui est réalisable à court terme de ce qui peut être espéré à moyen et long termes. C'est dans ces conditions que l'adhésion du citoyen à l'action publique pourrait être renforcée et le rendement des réformes rehaussé. La concrétisation de l'ambition de l'émergence économique et sociale de notre pays, qui peut assurer un meilleur avenir pour la jeunesse, ne serait alors plus hors de portée, croit-il.

Budget économique exploratoire :

Le HCP prévoit 3,6% de croissance en 2024

Sous-tendu par l'évolution des facteurs exogènes régissant l'économie marocaine, aussi bien sur le plan national qu'international, le Produit Intérieur Brut (PIB) devrait enregistrer une croissance de 3,6% en 2024 après une reprise à 3,3% anticipée en 2023. Les prévisions élaborées par le Haut commissariat au Plan (HCP) sont basées sur l'hypothèse d'une production céréalière moyenne durant la campagne agricole 2023/2024 et la reconduction de la politique budgétaire en vigueur en 2023 pour la relance de l'activité économique. Décryptage

La relance de la machine économique marocaine est loin d'être gagnée. Dans ses perspectives économiques pour l'année 2024, le HCP a pris pour hypothèses centrales un redressement de l'économie mondiale, induisant un regain de croissance de la demande étrangère adressée au Maroc et sur une atténuation des niveaux élevés des prix des matières premières au niveau mondial. Ces prévisions se basent sur un scénario d'une production céréalière moyenne durant la campagne agricole 2023/2024, et tiennent compte également de la reconduction de la politique budgétaire en vigueur durant l'année 2023.

Partant de là, le secteur agricole, devrait dégager une hausse de 8,3% en 2024 au lieu de 6,7% en 2023, confortée par la consolidation de la production végétale et le redressement attendu de l'activité de l'élevage. De

leur côté, les activités non agricoles devraient maintenir leur taux de croissance à près de 2,9% en 2024. Le secteur secondaire devrait être marqué par un regain du dynamisme, non seulement au niveau du secteur minier et énergétique, mais également au niveau des industries de transformation et du BTP. Ainsi, sa valeur ajoutée devrait afficher un accroissement de 2% en 2024 au lieu de 0,3% en 2023. De son côté, le secteur minier, qui avait affiché une contreperformance de son activité depuis l'année 2022, devrait connaître une hausse de sa valeur ajoutée de 1,6% en 2024 au lieu d'une baisse de 4,2% en 2023. Il devrait profiter de la demande extérieure, notamment en provenance de l'Inde et du Brésil, dans le contexte d'une baisse prévue des cours du phosphate et ses dérivés au niveau international. Quant au secteur du bâtiment et travaux publics, sa valeur ajoutée de-

vrait s'accroître à un rythme plus soutenu que celui enregistré en 2023, profitant de l'apaisement attendu des prix des matériaux de construction, de la consolidation de l'investissement public et des mesures relatives au soutien à l'acquisition des logements.

Les services marchands, tirés par la reprise de la demande intérieure, devraient enregistrer une croissance de 3,1% en 2024, notamment sous l'effet du raffermissement de la performance de l'activité touristique, du commerce et du transport ainsi que de l'amélioration des activités financières. Corrélié à l'activité touristique, le transport aérien devrait continuer d'enregistrer une croissance soutenue en 2024. De même, le transport maritime devrait tirer profit de la dynamique des échanges commerciaux extérieurs, en particulier du redressement prévu des exportations de phosphate et de ses



dérivés. De son côté, l'activité du commerce devrait afficher une bonne tenue en 2024 stimulée par l'accroissement de la demande intérieure, la poursuite de la performance du tissu productif national, et la décélération de l'inflation, enregistrant ainsi une croissance de 1,8% en 2024 au lieu de 1,1% en 2023. Dans ces conditions, et compte tenu d'une évolution de 4,1% des impôts et taxes sur produits nets de subventions, le Produit Intérieur Brut devrait enregistrer une croissance de 3,6% en 2024 au lieu de 3,3% en 2023. Aux prix courants, le Produit Intérieur Brut devrait afficher une progression de 5,5% au lieu de 6,2% en 2023. L'inflation, mesurée par l'in-

dice implicite du PIB, devrait ainsi ralentir à 1,8% en 2024 au lieu de 2,8% en 2023.

Amélioration de la demande intérieure

La demande intérieure devrait afficher une contribution positive à la croissance du PIB en 2024 s'élevant à 3,1 points au lieu d'un point estimé en 2023. Cette performance est attribuable à l'accroissement de la consommation des ménages qui devrait enregistrer une hausse de 1,6% contribuant ainsi de 1 point à la croissance économique, sur fond d'amélioration du revenu agricole et du maintien du rythme d'évolution ten-

dancier des transferts extérieurs, dans un contexte marqué par l'atténuation des effets d'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages. De son côté, la consommation des administrations publiques devrait enregistrer une hausse de 3,8% donnant lieu à une contribution positive de 0,7 point au PIB. Ainsi, la consommation nationale devrait évoluer de 2,2%, soit un rythme de croissance plus important comparativement à l'année 2023, contribuant pour 1,7 point à la croissance économique en 2024. Tirant profit de l'amélioration des perspectives économiques, de la réduction des pressions inflationnistes, de la consolidation de l'orientation de la politique budgétaire en

matière d'investissement, la formation brute de capital fixe devrait s'inscrire en hausse de 2,9% contribuant de 0,8 point à la croissance du PIB.

Ainsi le volume de l'investissement brut devrait s'accroître d'environ 4,6% générant une contribution positive à la croissance de 1,3 point au lieu d'une contribution négative de 0,2 point en 2023. Tenant compte de ces évolutions, le volume de la demande intérieure devrait progresser de 2,8% au lieu de 0,9% en 2023.

Consolidation des échanges extérieurs

L'amélioration prévue des perspectives économiques chez les principaux partenaires commerciaux devrait contribuer à l'accroissement de la demande adressée au Maroc et par conséquent à l'affermissement de l'offre exportable de l'économie nationale.

Ainsi, les exportations de biens et services devraient afficher une accélération attribuable à la poursuite de la performance des exportations des métiers mondiaux, à l'amélioration des exportations agricoles et agroalimentaires, à la bonne tenue des exportations du secteur textile ainsi qu'au redressement prévu des exportations nationales en phosphate et ses produits dérivés.

Par ailleurs, l'amélioration prévue de la campagne agricole et l'allègement des besoins en animaux vivants devraient limiter le recours massif à l'importation sur ce segment de produits. Toutefois, l'amélioration des perspectives économiques devrait contribuer à une relance des importations des biens intermédiaires et d'équipement.

Tenant compte de l'atténuation des



pressions inflationnistes sur les marchés mondiaux notamment ceux des matières premières et de l'amélioration des conditions d'approvisionnement, les exportations de biens et services devraient enregistrer, en terme nominal, une évolution de 7,9% tandis que les importations devraient afficher une progression de 7,2%.

Ainsi, le déficit en ressources devrait se maintenir à 10,1% du PIB en 2024. Avec un accroissement du PIB nominal de 5,5% en 2024 et de la consommation finale nationale de 4,6%, le taux d'épargne intérieure devrait se situer à 20,6% du PIB en 2024 au lieu

de 20% prévu pour l'année en cours en amélioration par rapport à 18,8% du PIB enregistré en 2022.

En tenant compte des revenus nets en provenance du reste du monde qui devraient représenter près de 7,5% du PIB, l'épargne nationale devrait atteindre 28,1% du PIB au lieu de 27,8% du PIB en 2023 et 26,8% en 2022. Ce niveau d'épargne nationale devrait rester inférieur au niveau d'investissement brut représentant 29,1% du PIB au lieu de 28,6% du PIB prévu en 2023 et 30,3% enregistré en 2022. De ce fait, le besoin de financement de l'économie devrait atteindre 1% du PIB en 2024.



Légère accentuation du déficit budgétaire

L'amélioration du rythme de croissance de l'économie nationale en 2024 et la baisse prévue des cours des matières premières devraient contribuer à limiter l'accentuation du déficit budgétaire qui devrait passer de 4,8% en 2023 à 5% du PIB après 5,2% en 2022. Les recettes ordinaires devraient s'inscrire en hausse suite notamment à l'accroissement des recettes fiscales de 4,4%. Les impôts directs devraient augmenter de près de 4,7% contre seulement 2,7% une année aupara-

vant, bénéficiant de la reprise des recettes de l'IS. Par ailleurs les recettes tirées de la TVA devraient afficher une hausse bénéficiant de la dynamique soutenue de la demande intérieure prévue en 2024.

De leur côté, les dépenses ordinaires devraient marquer un ralentissement de leur rythme de croissance à 4,3% atteignant ainsi 21,2% du PIB au lieu de 21,4% l'année précédente. Cette tendance devrait être attribuable au recul des dépenses de la compensation qui devraient atteindre 2,2% du PIB en 2024 au lieu de 2,7% du PIB en 2023, bénéficiant de la poursuite de l'atténuation des prix des matières

premières à l'échelle mondiale. Sur la base de l'hypothèse de la reconduction des mesures budgétaires mises en vigueur durant l'année 2023 et la poursuite des efforts de soutien de l'économie, les dépenses d'investissement devraient atteindre 6,2% du PIB au lieu de 6,5% du PIB en 2023. Sur fond de la poursuite de l'allègement du besoin de financement, de l'amélioration du rythme de la croissance économique et du ralentissement plus lent que prévu de l'inflation, les indicateurs de l'endettement national devraient s'inscrire en baisse. En effet, le ratio de la dette extérieure garantie devrait se situer à 13,6% du PIB après de 13,8% en 2023. Tenant compte d'une légère hausse du ratio de la dette du trésor à 72,9% du PIB, le ratio de la dette publique globale devrait afficher une accentuation à 86,5%, après 85,8% du PIB attendu en 2023. Les projections des agrégats monétaires en 2024 prennent en considération les prévisions de la croissance économique et de l'inflation, ainsi que les flux extérieurs nets qui devraient maintenir leur évolution tendancielle bénéficiant de l'amélioration des conditions économiques internationales. En effet, les réserves nettes en devises devraient garder un niveau presque similaire à celui de l'année précédente, pour couvrir 5,2 mois d'importations. Pour leur part, les créances nettes sur l'administration centrale devraient poursuivre leur tendance haussière. Elles devraient afficher une progression à deux chiffres, reflétant le recours du Trésor au marché domestique pour assurer ses engagements en matière de relance économique. Ainsi, et tenant compte d'une légère décélération prévue des crédits bancaires, la création monétaire devrait avancer de 5,5%, en ralentissement par rapport à 7,2% prévu en 2023.

Politique monétaire :

Bank Al-Maghrib maintient le taux directeur à 3%

Après trois hausses successives d'un total de 150 points de base, le Conseil de BAM a décidé de marquer une pause dans le cycle de resserrement de la politique monétaire et de maintenir inchangé le taux directeur à 3%. Le maintien du Taux directeur inchangé a pour but de marquer une pause pour évaluer les effets des hausses précédentes ainsi que l'impact des différentes mesures mises en place par le gouvernement pour soutenir certains secteurs d'activité et le pouvoir d'achat des ménages.

Le deuxième Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) au titre de l'année 2023 a décidé de maintenir inchangé le taux directeur à 3%, après trois hausses successives d'un total de 150 points de base (pbs). En prenant en compte les délais de transmission de ses décisions à l'économie réelle, le Conseil a ainsi décidé de marquer une pause dans le cycle de resserrement de la politique monétaire. Les décisions du Conseil, lors de ses prochaines réunions, tiendront compte notamment de l'évaluation approfondie et actualisée des effets cumulés de ses hausses de taux et de l'impact des différentes

mesures mises en place par le gouvernement pour soutenir certaines activités économiques et le pouvoir d'achat des ménages.

"Nous avons décidé de faire une pause et marquer du recul, pour voir ensuite quel effet cela va avoir sur la demande et les conditions bancaires, et quelles sont les conséquences des mesures prises par le gouvernement", a déclaré Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al Maghrib, lors du point de presse habituel organisé à l'issue de la deuxième réunion trimestrielle du Conseil de BAM au titre de l'année 2023. Il a, dans ce sens, mis l'accent sur la trajectoire de l'inflation qui

commence à connaître une légère décélération, notant qu'il est prévu d'atteindre, en 2024, une inflation sous-jacente qui tourne autour de 2%.

Revenant sur la transmission des décisions de la Banque à l'économie réelle, A. Jouahri a fait savoir que deux principaux "indices" sont utilisés, à savoir l'évolution des taux débiteurs, et l'offre et la demande de crédits analysées dans le cadre de l'enquête trimestrielle, mettant en avant la nécessité d'éviter le désencrage des anticipations d'inflation en tant qu'objectif principal dans le processus de prise de décision de BAM. Et de poursuivre que





la croissance et l'emploi sont aussi visés, à travers les liquidités offertes au système bancaire sur le marché monétaire. "Depuis la crise du Covid jusqu'à maintenant, la banque centrale a répondu totalement à toutes les demandes présentées par le système bancaire, car nous estimons qu'il s'agit des demandes fondées et adressées au financement adéquat de l'économie", a-t-il dit.

Au niveau des projections d'inflation, elle devrait ressortir à 6,2% en moyenne durant l'année 2023, avant de s'établir à 3,8% en 2024, selon BAM. La composante sous-jacente de l'inflation devrait aussi connaître une trajectoire similaire,

passant de 6,6% en 2022 à 6,1% cette année, puis à 2,9% en 2024. Après un taux de 6,6% en 2022, l'inflation a continué de s'accroître pour atteindre un pic de 10,1% en février 2023, note la même source. Depuis, elle s'est inscrite en décélération mais reste à des niveaux élevés en lien avec le renchérissement des produits alimentaires frais, revenant à 8,2% en mars, à 7,8% en avril puis à 7,1% en mai, ajoute BAM.

Pour ce qui est des projections de croissance, l'économie nationale devrait progresser de 2,4% en 2023, puis s'améliorer à 3,3% en 2024. La succession de deux années de sécheresse conjuguée à un

environnement externe globalement défavorable continuent de peser sur l'activité économique indique BAM relevant qu'avec une production céréalière estimée par le département de l'Agriculture à 55,1 millions de quintaux, la croissance de la valeur ajoutée agricole devrait se limiter à 1,6% en 2023 après une contraction de 12,9% un an auparavant. En 2024, la valeur ajoutée agricole devrait, sous l'hypothèse d'une récolte céréalière de 70 millions de quintaux, croître de 5,5%, prévoit BAM. Pour les secteurs non agricoles, la progression de leur valeur ajoutée ralentirait de 3% en 2022 à 2,5% en 2023 avant de s'accroître à 3,2% en 2024.

Risques systémiques :

Jusqu'ici tout va bien !

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS), qui a tenu sa 17ème réunion au siège de Bank Al-Maghrib, maintient sa confiance quant à la solidité et la résilience du secteur financier marocain.

Lors de cette réunion, le CCSRS a examiné et approuvé le rapport sur la stabilité financière au titre de l'année 2022 et fait le point sur l'état d'avancement de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022-2024. Il a également passé en revue la synthèse des travaux de son sous-comité mensuel et noté que les indicateurs de suivi examinés continuent de montrer la solidité et la résilience du secteur financier marocain. Ainsi, dans une conjoncture difficile, le crédit bancaire destiné au secteur non financier a progressé à un rythme accéléré en 2022 avant de ralentir au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, souligne le comité, notant que le secteur bancaire continue d'afficher des fondamentaux solides. "Compte tenu de la progression des créances en souffrance, le taux de sinistralité du secteur bancaire s'est établi à 8,4% à fin 2022 puis à 8,9% à fin avril 2023. Le taux de couverture de ces créances par les provisions s'est maintenu autour de 68%", assure-t-on.

En matière de la capitalisation, les banques ont dégagé à fin 2022 sur base sociale un ratio moyen de solvabilité de 15,7% et un ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 de 12,4% supérieurs aux minimas réglementaires de 12% et 9%. Sur base consolidée, ces ratios ressortent respectivement à 13,4% et à 11,2%. L'exercice de macro-stress test de solvabilité continue de montrer la résilience du secteur bancaire face à des scénarii simulant la dégradation des conditions macroéconomiques.

Au niveau de la rentabilité en revanche, le résultat agrégé des banques sur base sociale a connu une baisse de près de 13%, contre une hausse de 76,4% en 2021. Cette évolution s'explique principalement par la contraction de 52% du résultat des opérations de marché sous l'effet de l'augmentation des taux monétaires et obligataires. Le ratio de liquidité à court terme continue d'afficher un niveau confortable supérieur au seuil réglementaire de 100%.

Pour ce qui est des infrastructures de marchés financiers, elles continuent de faire preuve d'une forte résilience aussi bien au niveau financier qu'opérationnel et présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière. Pour ce qui du secteur des assurances, il a continué de se développer et de faire preuve de résilience en dépit d'une conjoncture économique difficile marquée par un fort ralentissement de la croissance éco-

nomique nationale en 2022 et par la hausse des taux dans un contexte de montée des pressions inflationnistes, relève le comité. Avec un volume d'affaires de 53,8 milliards de dirhams en 2022, le secteur a pu maintenir sa bonne dynamique de croissance (+8,5%) portant aussi bien sur la branche vie (+10,7%) que la branche non-vie (+6,6%), notant que cette progression conjuguée à une amélioration de la sinistralité de la branche non-vie a permis une augmentation de la marge d'exploitation de 36,6%. Le secteur a néanmoins été impacté par les conditions défavorables du marché financier. Ses plus-values latentes ont ainsi accusé une baisse de 53,8% et son solde financier s'est déprécié de 23,8%, ajoute la même source.

Malgré ces contreperformances sur les placements, le secteur des assurances a affiché en 2022 un résultat positif de 4 milliards de dirhams (+1,8%), soit un taux de rendement des fonds propres (ROE) de 9,4%, en baisse de 10 points de base par rapport à l'exercice 2021. Par ailleurs, la baisse des plus-values latentes a directement impacté la marge de solvabilité du secteur qui s'est dépréciée à 312,7% contre 370,4% un an auparavant. Cette marge, calculée sous le régime prudentiel actuel, reste au-dessus du seuil réglementaire mais ne couvre à ce stade que le risque de souscription. S'agissant des exercices de stress tests, ils font ressortir une résilience globale des entreprises



d'assurances aux conditions macroéconomiques et techniques défavorables.

De son côté, le secteur de la gestion d'actifs renoue avec la croissance et confirme sa résilience après un début d'année affecté par les corrections observées sur les marchés, selon le Comité qui affirme que l'actif net global des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) a progressé de 6,8% au 16 juin 2023 à 535,2 Mrds DH et ce, après la baisse de 15,5% enregistrée en 2022. Les souscriptions se sont orientées principalement vers les catégories Monétaires (+21,1 Mrds DH) et Obligations Court Terme (+19,8 Mrds DH), ajoute la même source,

notant que les autres organismes de placement collectif continuent de connaître une évolution soutenue avec des encours sous gestion en augmentation de 5,7% à fin mars 2023. Et de souligner que cette croissance est essentiellement tirée par les fonds immobiliers dont l'actif net a atteint 61,3 milliards de dirhams à cette date.

S'agissant du secteur de la retraite, les principaux régimes de base continuent de connaître une situation financière difficile marquée globalement par l'importance de leurs dettes implicites et par l'épuisement de leurs réserves à divers horizons, selon le CCSRS. La réforme systémique de ce secteur à travers l'instauration de deux pôles

(public et privé), toujours en discussion entre le gouvernement et les partenaires économiques et sociaux, vise à instaurer une tarification équilibrée des régimes de retraite et à résorber une bonne partie de leurs engagements passés non couverts.

Enfin, le Comité, tout en saluant les efforts déployés ayant permis la sortie en février 2023 du Maroc de la liste « grise » du GAFI et puis en mai 2023 de celle de l'Union Européenne, s'est enquis des actions résiduelles visant à renforcer davantage encore le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Conjoncture économique :

Une croissance à 3,2% au T2-2023, selon le HCP

La croissance de l'économie nationale s'est établie à 3,2% au deuxième trimestre 2023, au lieu de +3,5% le trimestre précédent. Cette croissance aurait été tirée par une amélioration conjointe de la valeur ajoutée agricole de 6,3% et de celle des activités hors agriculture de 3%, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Dans son point de conjoncture du deuxième trimestre 2023 et des perspectives pour le T3-2023, le HCP indique que la valeur ajoutée agricole aurait progressé de 6,3%, en glissement annuel, au 2ème trimestre 2023, après une baisse de 13,5% une année plus tôt, fait savoir la même source, notant que la production végétale se serait redressée, portée par l'amélioration, sous effet de base, de la récolte des trois principales céréales de 61,6% en variation annuelle.

La production de l'orge aurait presque doublé, tandis que celle des blés aurait cru de 53,6%. Hors céréales et légumineuses, la production des cultures, notamment celle

de la betterave et canne à sucre et des maraîchères de saison aurait été sensiblement affectée par les températures de saison plus élevées par rapport à la normale et par les faibles apports de l'irrigation, avec un taux de remplissage des barages se situant à 32,1% à fin juin 2023. En particulier, la production de la pomme de terre se serait infléchi, entraînant une augmentation de plus du quadruple de ses quantités importées aux mois d'avril et mai 2023. Les exportations des maraîchères de saison se seraient, dans le même sillage, contractées de 17% au cours de la même période.

Dans la branche animale, le HCP indique que les tensions enregistrées au début de l'année se seraient, légèrement, atténuées au T2-2023, au niveau de la filière de viande rouge, avec un bondissement des importations d'animaux vivants. La baisse de la production de la filière laitière se serait poursuivie, induisant une augmentation des importations de lait de 7% en avril et mai 2023. Pour sa part, l'activité avicole, principal support de la production animale dans les périodes de sécheresse, aurait été, également, en berne. La production avicole se serait de nouveau rétractée, entraînant une hausse sensible des prix à la

consommation de viandes du poulet de 14%. La poursuite du renchérissement des aliments composés aurait pesé sur la production de viande du poulet de chair en baisse de 6,9% au cours des mois d'avril et mai 2023, en variation annuelle. Concernant l'activité hors agriculture, les services marchands auraient conservé leur performance bien qu'à un rythme moins soutenu par rapport au début de l'année, tandis que les branches secondaires, pénalisées par la faible dynamique de la demande extérieure des biens, auraient connu une baisse de leur valeur ajoutée de 0,7% au cours de la même période. La valeur ajoutée des industries extractives se serait repliée de 8,6%, au T2-2023, en variation annuelle. Cette diminution aurait été imputable à la poursuite de la réduction de la production des minerais non-métalliques en ligne avec la contraction de leurs quantités exportées, la poursuite du mouvement du déstockage et le maintien de l'augmentation de leur prix de vente. Quant aux ventes adressées aux industries de transformation locales, elles auraient régressé au deuxième trimestre 2023. Les principaux importateurs de fertilisants seraient restés prudents quant au renforce-



ment de leurs approvisionnements en perspective d'éventuelles baisses plus prononcées des prix mondiaux des engrais, notamment après la reprise de l'offre chinoise à l'exportation.

L'activité du secteur BTP (bâtiment et travaux publics) aurait, également, poursuivi son repli au rythme de 1,8% au deuxième trimestre 2023. L'activité des travaux publics se serait inscrite en hausse pour le troisième trimestre consécutif, comme en atteste les déclarations des chefs d'entreprises largement optimistes quant aux perspectives des travaux de génie civil, relève le HCP, ajoutant que la production des logements, en phase de repli conjoncturel, aurait, en revanche, continué de subir la faible dyna-

mique de la demande de crédit des ménages et les effets induits de la hausse des taux d'intérêt et des prix.

L'industrie manufacturière aurait, pour sa part, conservé un rythme de progression modéré, avoisinant +1,1% au deuxième trimestre 2023. Dans le tertiaire, la valeur ajoutée de l'hébergement et de la restauration aurait augmenté de 39,2%, en variation annuelle, retrouvant quasiment son niveau de 2019. Les arrivées des touristes aux postes frontières auraient augmenté de 58% aux mois d'avril-mai 2023, en variation annuelle, pour atteindre 2,2 millions et les nuitées touristiques se seraient accrues de 81%. Les recettes voyages auraient, pour leur part, suivi la même tendance,

affichant une hausse de 44%, en variation annuelle, pour se situer à 15,7 Mrds DH. La croissance des secteurs des télécommunications et de l'immobilier aurait, à l'inverse, décéléré en raison d'un ralentissement de la consommation de ces services par les ménages.

L'activité prévue en hausse de 3,4% au T3-2023

L'activité économique devrait progresser de 3,4% au troisième trimestre 2023, en variation annuelle, au lieu d'une hausse de 1,9% au cours de la même période de l'année antérieure, prévoit le HCP pour qui la valeur ajoutée agricole devrait, ainsi, augmenter de 6,8% au

T3-2023, portée par la poursuite du redressement de la production végétale. Et d'ajouter que la baisse de la production animale s'atténuerait, dans un contexte de mise en œuvre des mesures de lutte contre les effets de la sécheresse visant à assurer un approvisionnement suffisant en orge pour les éleveurs du grand bétail. Parallèlement, le HCP estime que la résilience de la demande devrait entretenir une hausse de la valeur ajoutée des activités hors agriculture de 3,3% au T3-2023, en variation annuelle. La croissance hors agriculture, essentiellement soutenue par les services de l'hébergement et la restauration depuis la mi-2021, se rééquilibrerait progressivement au profit des autres branches d'activité, prévoit la

même source.

La production manufacturière afficherait, quant à elle, une progression de 1,6%, grâce à une demande mieux orientée pour les industries liées à la construction et une poursuite de l'affermissement des branches de fabrication du matériel de transport. Le repli des activités du bâtiment s'atténuerait, sur fond d'une accélération de la production du logement social et les services afficheraient, pour leur part, une croissance de 4,5%.

Concernant l'inflation, elle devrait refluer au niveau national à +5,4% au T3-2023 et sa composante sous-jacente pourrait diminuer jusqu'à 4,8%, suite à une moindre hausse des prix alimentaires et manufacturiers et ce, en l'absence de tensions majeures sur le marché mondial des matières pre-

mières. Dans ces conditions, la demande intérieure poursuivrait son amélioration, contribuant pour 1,5 point à la croissance économique globale. La consommation des ménages progresserait de 1,9%, mais l'investissement des entreprises tarderait à se redresser, du fait de la faible progression des marges des entreprises.

Pour ce qui est de la demande mondiale adressée au Maroc, sa croissance devrait dans l'ensemble se modérer sensiblement au troisième trimestre 2023, avec une hausse prévue de 2%, en variation annuelle, au lieu de +7,7% lors de la même période une année auparavant. En conséquence, la contribution de la demande extérieure nette à la croissance économique nationale resterait positive, mais se réduirait à +1,9 point au lieu de +3,1 points au cours de la même période de l'année passée.



PLF 2024 :

L'Exécutif projette la croissance à 3,7%



Le ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a annoncé que l'économie nationale devrait enregistrer une croissance de 3,7% en 2024, contre un taux de +3,4% prévu en 2023. En présentant le cadre général du projet de loi de finances (PLF) au titre de l'année 2024 lors d'une réunion conjointe des commissions des finances de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers, il a souligné que le taux de croissance devrait, à moyen terme, s'établir à 4%. Ces prévisions, a-t-il noté, pourraient être révisées à la baisse en cas de poursuite de la dégradation des perspectives économiques mondiales, en raison

notamment des répercussions du conflit Russie-Ukraine et son impact sur les cours des matières premières et des chaînes mondiales de production et d'approvisionnement, en plus du durcissement des conditions monétaires.

Dans le détail, le responsable a précisé que selon les prévisions de la programmation budgétaire triennale 2024-2026, le produit intérieur brut (PIB) devrait afficher une croissance de 3,7% en 2024, 3,6% en 2025 et 4% en 2026.

S'agissant de la valeur ajoutée (VA) agricole, elle progresserait de 5,9% en 2024, de 4,1% en 2025 et de 4,8% en 2026, alors que le rythme de croissance de la VA non agricole s'établirait à 3,4% en 2024, à 3,6% en 2025

et à 3,9% en 2026. Lesdites hypothèses se basent aussi sur un taux d'inflation limité à 3,4% en 2024 et à 2% en 2025 et 2026.

Pour ce qui est du déficit budgétaire, il devrait diminuer à 4% en 2024, à 3,5% en 2025 et à 3% en 2026 et ce, selon la programmation budgétaire triennale (PBT) de cette période, a affirmé le ministre soulignant que la maîtrise du niveau du déficit conformément à la trajectoire ciblée dans le cadre de la PBT pour préserver la soutenabilité de la dette, nécessite la poursuite des réformes et la mise en place de mesures visant à mobiliser des marges supplémentaires aussi bien au niveau des recettes que des dépenses.

Commission nationale des investissements :

19 projets approuvés pour 31,5 Mrds DH

La 2ème Commission nationale des investissements, instituée par la nouvelle Charte de l'Investissement, a approuvé 19 projets pour 31,5 Mrds DH correspondant à la création de 11.742 emplois directs et 9.280 indirects. Ces projets, qu'ils soient dans le cadre du dispositif de soutien principal ou du dispositif spécifique des projets à caractère stratégique, sont tous portés par des entreprises privées.

Les projets sont dominés par le secteur de la mobilité électrique avec 22,5 Mrds DH, soit près de 71% des investissements engagés, suivi du secteur des mines avec 13% des investissements projetés et de l'automobile avec 10%, précise la même source.

En termes d'emplois, le secteur de la mobilité électrique est le principal pourvoyeur d'emplois. Les projets re-

levant de ce secteur prévoient la création de 4.458 emplois directs soit plus de 38% des emplois à créer, alors que les projets prévus dans les secteurs de l'aquaculture, de l'agroalimentaire et de l'automobile représentent respectivement 17%, 11% et 9% des emplois projetés.

Par ailleurs, en application des nouvelles prérogatives de la Commission nationale des investissements et en application des dispositions du décret d'application relatif au dispositif de soutien spécifique aux projets à caractère stratégique, la commission a examiné et attribué le caractère stratégique à 4 projets correspondant à un potentiel d'investissement de 113,8 Mrds DH, qui devraient permettre la création de 15.720 emplois directs et 99.000 emplois indirects. Ces projets seront examinés par le Comité technique des projets d'in-

vestissement stratégiques (CTPIS), avant leur approbation finale par la Commission nationale des investissements.

Sur le plan sectoriel, les 4 projets pour lesquels le caractère stratégique a été octroyé concernent l'écosystème du véhicule électrique, et notamment la batterie. Au cours de la réunion, le Chef du gouvernement a relevé que cette 2ème Commission nationale des investissements, tenue moins de deux mois après la première Commission, intervient à un moment particulier, marqué par la dynamique importante que connaît le Royaume en matière de développement des investissements et de consécration de l'attractivité de l'économie nationale, ainsi que par la poursuite de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans ce domaine.



Stress hydrique :

Mobilisation de 350 MDH pour la sécurité de l'eau

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un programme axé sur les résultats d'une valeur de 350 millions de dollars afin de soutenir le Maroc dans la mise en œuvre de son Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI, 2020-2027), dans le cadre du Plan national de l'eau (PNE, 2020-2050).

Le programme de la Banque mondiale contribuera à financer un sous-ensemble d'activités incluses dans le PNAEPI à travers trois piliers stratégiques, à savoir le renforcement de la gouvernance du secteur de l'eau, l'amélioration de la viabilité financière et de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et une meilleure intégration des ressources en eau non conventionnelles, indique l'institution financière internationale dans un communiqué. Le Programme contribue aux priorités stratégiques de la Banque mondiale dans la région MENA, notamment en matière d'égalité des sexes et de changement climatique, et il soutient la mise en œuvre des recommandations du Rapport sur le climat et le développement du Maroc de la Banque mondiale, publié en octobre 2022. "Garantir l'accès aux ressources naturelles, notamment à l'eau, tout en les préservant, est essentiel pour construire un avenir durable au Maroc", affirme Jesko Hentschel, Directeur pays pour le Maghreb et Malte à la Banque mondiale. "Dans cette optique, ce nouveau Programme vise à renforcer la sécurité de l'eau pour tous au Maroc et assure une aide pour l'actualisation et l'adoption du Plan national de l'eau (PNE) qui définit la vision du secteur sur 30 ans", ajoute-t-il.

En plus du soutien apporté au PNE, le nouveau programme contribuera à

renforcer la gouvernance du secteur de l'eau en protégeant les ressources en eaux souterraines, en améliorant la qualité et la disponibilité des informations relatives à l'eau, en soutenant la performance des agences de bassin hydraulique, en développant les systèmes d'information et de données sur l'eau et enfin, en imposant la publication de rapports aux opérateurs multiservices. Le Programme servira également à soutenir les efforts du gouvernement pour améliorer la viabilité financière et l'efficacité de l'utilisation de l'eau, affirme la Banque mondiale. Cette politique améliorera la résilience climatique du secteur de l'eau, notamment par le développement d'un modèle financier et l'adoption d'un plan d'action de viabilité financière permettant d'éclairer les stratégies de tarification pour des sous-secteurs spécifiques. "Ce Programme appuiera les efforts du gouvernement pour renforcer la reconnaissance de la valeur de l'eau, accroître la transparence des coûts tout au long de la chaîne de

valeur de l'eau, et favoriser une utilisation plus efficace et rationnelle des rares ressources en eau", souligne Marcus Wihart, spécialiste principal de la gestion des ressources en eau et coresponsable du Programme à la Banque mondiale. De plus, le Programme vise à améliorer un environnement favorable au dessalement et à la réutilisation des eaux traitées, deux solutions quasiment incontournables pour augmenter les ressources en eau du Maroc. "Concrètement, le Programme vise à économiser 25 millions de m³ d'eau potable dans les réseaux de distribution, soit l'équivalent de la consommation annuelle dans les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour; il vise aussi à mettre à disposition 52 millions de m³ d'eaux usées traitées pour réutilisation, ce qui représente 52 % de l'objectif du PNAEPI, soit 100 millions d'eaux usées traitées d'ici 2030", explique Carolina Dominguez Torres, spécialiste senior en approvisionnement en eau et assainissement et responsable du Programme à la Banque mondiale.



Finances publiques :

Un déficit budgétaire de 27,8 Mrds DH à fin juin 2023

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) à fin juin dernier fait ressortir un déficit budgétaire de 27,8 Mrds DH, contre un déficit de 18,2 Mrds DH un an auparavant. Cette évolution recouvre une augmentation des dépenses globales (+13,8 Mrds DH) plus importante que celle des recettes (+4,2 Mrds DH), explique le ministère de l'Economie et des finances dans le SCRT de juin 2023. Dans le détail, les recettes ont enregistré, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, un taux de réalisation de 48,5% par rapport aux prévisions de la loi de finances (LF), précise la même source. Comparativement à fin juin

2022, ces recettes se sont inscrites en hausse de 2,9%. Quant aux dépenses ordinaires, elles se sont établies à près de 148,3 Mrds DH, enregistrant un taux d'exécution de 50,9%. Par rapport à fin juin 2022, ces dépenses se sont accrues de 1,2 Mrd DH, recouvrant une hausse des dépenses au titre des "biens et services" de 4,8 Mrds DH et des intérêts de la dette de 1,5 Mrd DH, ainsi qu'une baisse des charges de la compensation de 5,1 Mrds DH. Ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire positif de 3,3 Mrds DH, contre 296 MDH un an auparavant.

En ce qui concerne les dépenses d'in-

vestissement, les émissions à ce titre ont affiché un taux d'exécution de 48,7%. Elles ont atteint 44,4 Mrds DH, enregistrant une progression de près de 4,9 Mrds DH comparativement au premier semestre de 2022. En outre, le ministère fait savoir que les comptes spéciaux du Trésor (CST) ont dégagé un solde excédentaire de 13,3 Mrds DH, contre 21,1 Mrds DH à fin juin 2022. Les ressources de ces CST tiennent compte d'un montant de 6,8 Mrds DH correspondant au produit de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, contre 6,5 Mrds DH un an auparavant.



Coût de la vie :

Légère détente des prix à la consommation en juin



L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de juin 2023, une baisse de 0,9% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la baisse de 2,4% de l'indice des produits alimentaires et de la hausse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires, selon le Haut-Commissariat au Plan.

Dans le détail, les baisses des produits alimentaires observées entre mai et juin 2023 concernent principalement les «Poissons et fruits de mer» avec 6,4%, les «Légumes» avec 5,5%, les «Viandes» avec 4,3%, les «Fruits» avec 3,5%, le «Lait, fromage et œufs» avec 1,0%, les «Huiles et graisses» avec 0,4% et le «Pain et cé-

réales» avec 0,2%. En revanche, les prix ont augmenté de 1,3% pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes». Pour les produits non alimentaires, la baisse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 0,2%. Les baisses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Beni-Mellal avec 2,2%, à Safi avec 2,1%, à Settat avec 1,9%, à Kénitra et Dakhla avec 1,8%, à Meknès et Al-hoceima avec 1,5%, à Oujda avec 1,4%, à Fès avec 1,2%, à Tétouan et Errachidia avec 1,1%, à Marrakech, Tanger et Laâyoune avec 0,8% et à Casablanca avec 0,7%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la

consommation a enregistré une hausse de 5,5% au cours du mois de juin 2023 conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 12,7% et de celui des produits non alimentaires de 0,6%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 5,6% pour le «Transport» à une hausse de 6,0% pour les «Restaurants et hôtels». Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de juin 2023 une hausse de 0,1% par rapport au mois de mai 2023 et de 5,6% par rapport au mois de juin 2022.

Commerce Extérieur :

Hausse des indices des valeurs unitaires

Selon les chiffres du HCP, l'Indice des valeurs unitaires à l'importation a augmenté de +1,2% au cours du premier trimestre de l'année 2023 à 125,8 au moment où l'indice des valeurs unitaires à l'exportation a enregistré une hausse de +4,1% à 129,3. Dans le détail, et du côté des importations, les hausses les plus importantes concernent l'augmentation des valeurs unitaires de des « produits finis de consommation » de +7,4%, de l'« alimentation, boissons et tabacs » de +4,8%, de l'« énergie et lubrifiants » de +2,1%, des «

demi-produits » de +1,6%, des « produits finis d'équipement industriel » de +0,6% et des « produits finis d'équipement agricole » de +2,9%. En revanche, les importantes baisses ont été enregistrées dans les « produits bruts d'origine minérale » de -39,0% et les « produits bruts d'origine animale et végétale » de -0,7%.

Pour ce qui est des exportations, elles sont relatives à la hausse des valeurs unitaires des « produits finis d'équipement industriel » de +17,3%, des « produits finis de consommation » de +9,6%, de « ali-

mentation, boissons et tabacs » de +9,1% et (iv) des « produits bruts d'origine minérale » de +4,6%. Les indices des valeurs moyennes des « demiproduits », des « produits bruts d'origine animale et végétale » et de l'« énergie et lubrifiants » ont, quant à eux, diminué respectivement de -15,6%, -0,8% et -1,7%. Ces évolutions traduisent, en principe, une relative meilleure pénétration des marchés étrangers par les exportations du Royaume en dépit d'une hausse des prix des produits « Made in Morocco ».



Activité touristique :

L'embellie se poursuit à fin juin

La trajectoire ascendante entamée par le tourisme depuis janvier 2023 se confirme avec les chiffres du mois de juin. A fin juin 2023, le nombre d'arrivées s'élève à 6,5 millions de touristes, soit une croissance de 21% par rapport à 2019.

Pour le seul mois de juin, le volume des arrivées aux postes frontières a atteint près de 1,4 millions de touristes soit +25% par rapport à 2019 affirme le ministère du Tourisme de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire dans un communiqué. Plusieurs marchés ont contribué à cette performance, notamment l'Espagne (+79% Vs. 2019), le Royaume Uni (+23% Vs. 2019), le Portugal (+16% Vs. 2019) et le marché is-

raélien (+96% Vs. 2019).

En termes de productivité du secteur, le tourisme, important pourvoyeur en devises, a généré 41 Mrds DH de recettes de voyage en devises à fin mai 2023, soit une progression exceptionnelle de +42% par rapport à la même période de 2019. Ces réalisations combinées aux actions offensives de promotion augurent d'une saison estivale exceptionnelle.

Pour rappel, de nombreux partenariats ont été signés avec les Tour-Opérateurs et les agences de voyage en ligne afin de sécuriser 2,8 millions de clients pour la saison estivale 2023, soit le double du volume sécurisé pour l'été 2019.



Trafic aérien :

Plus de 12 millions de passagers au S1-2023



Les aéroports ont réalisé un nouveau record de 12.197.957 passagers accueillis durant le premier semestre de 2023, soit une hausse de 5% par rapport à la même période de 2019, selon l'Office national des aéroports (ONDA). Cette évolution concerne la majorité des aéroports qui ont enregistré des taux d'évolution à deux chiffres à savoir Tanger (42%), Oujda (32%), Nador (25%), Fès (17%), Agadir (13%), Marrakech (10%), indique l'ONDA.

Avec 1.166.657 passagers accueillis durant le 1er semestre, le trafic intérieur a affiché un taux de récupération de 83% par rapport à la même période de l'année 2019, précise la même source. Le trafic aérien international, quant à lui, a augmenté de 7% comparativement à la même période de l'an-

née 2019, soit 11.031.300 passagers accueillis. Cette évolution s'explique par la bonne performance enregistrée par les marchés de l'Europe et de l'Amérique du Nord, avec des taux de croissance à deux chiffres, s'établissant respectivement à +13% et +22%. En outre, l'ONDA fait savoir que durant le 1er semestre 2023, il y a eu 97.071 mouvements d'avions, soit un taux de récupération de 98% par rapport à la même période de 2019. La part de l'aéroport Mohammed V est de 38% de ce trafic, Marrakech Menara de 24% et Agadir Al Massira de 8%. Le fret aérien a enregistré, au S1-2023, un taux de récupération de 76% par rapport à la même période de 2019, pour s'établir à 37.168 tonnes contre 48.696 tonnes enregistrés durant le S1-2019.

Ciment :

Les ventes se rétractent au S1-2023

Les livraisons de ciment des membres de l'Association professionnelle des cimentiers se sont situées à plus de 6,2 millions de tonnes (Mt) au premier semestre 2023, en repli de 4,61% par rapport à la même période en 2022, selon le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville.

Ces ventes qui font la somme des livraisons faites par Asment Temara, Ciments de l'Atlas, Ciments du Maroc et LafargeHolcim Maroc, se répartissent sur la distribution avec 3,76 Mt, le BPE (béton prêt à l'emploi) avec 1,27 Mt, le PREFA (béton préfabriqué) avec 600.656 t, le bâtiment (247.662 t) et l'infrastructure (317.539 t), précise le ministère dans son document mensuel sur l'évolution des livraisons de ciment.

Durant le mois de juin 2023, les membres de l'APC ont livré 1.052.975 t de ciment, contre 1.229.937 t pour la même période en 2022, soit une baisse de 14,39%.



Automobile :

81.419 unités vendues à fin juin



Les ventes de voitures neuves au Maroc se sont établies à 81.419 unités à fin juin 2023, en repli de 2,88% par rapport à la même période une année auparavant, ressort-il des statistiques mensuelles de l'Association des importateurs de véhicules au Maroc (AIVAM).

Par segment, le nombre des nouvelles immatriculations de véhicules particuliers (VP) a atteint 74.227 unités au titre des six premiers mois de cette année, en baisse de 1,27%, alors que celui de véhicules utilitaires légers (VUL) s'est chiffré à 7.192 unités (-16,87%), précise l'AIVAM. La marque "Dacia" domine

toujours le segment des VP, avec une part de marché de 23,73%, soit 17.614 unités écoulées à fin juin 2023, suivie de Renault qui a vendu 11.888 unités (part de marché de 16,02%) et de Hyundai (8.969 unités et 12,08% de part de marché), fait savoir la même source.

S'agissant du segment VUL, Renault a écoulé 1.600 unités (22,25% de part de marché), devant DFSK qui a vendu 1.104 véhicules (15,35% de part de marché) et Ford avec 817 unités (11,36% de part de marché). Pour le seul mois de juin, AIVAM fait état d'une hausse des ventes globales de 3,39 % à 17.394 unités, recouvrant, dans le détail, une hausse de 4,52% avec 15.862 unités vendues pour le segment VP et une baisse de 6,98 % avec 1.532 unités vendues pour le segment VUL.

Transition énergétique :

Boujdour dans le vent !

Le Maroc franchit une autre étape importante dans son engagement d'accélération de sa transition énergétique après la mise en service par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) de la totalité des éoliennes du parc éolien de Boujdour, soit le huitième 8^{ème} projet éolien concrétisé dans les provinces sud du Maroc et 14^{ème} au niveau national, concomitamment à la mise en service du plus grand poste de transformation Boujdour II "400/225 kV", indique l'ONEE.

Ces réalisations démontrent la détermination de l'Office et ses partenaires de continuer à collaborer étroitement pour promouvoir le modèle marocain en transition énergétique durable et confirmer davantage le positionnement international du Maroc dans le podium des grands pays modèles dans la lutte contre le changement climatique, souligne la même source. Le renforcement du réseau du Sud par la mise en service globale du poste Boujdour II "400/225 kV", à travers notam-

ment le basculement en 400 kV de l'ensemble des nouvelles installations y construites (lignes 225kV et lignes 400 kV, Autotransformateurs, ...etc.) représente un nouveau tournant dans l'amélioration significative de l'infrastructure électrique du Maroc et de ses provinces du Sud. Grâce à cette mise à niveau, la capacité de transmission d'électricité du réseau du Sud du Maroc sera rehaussée, permettant ainsi un meilleur service de transport et de distribution d'électricité plus efficace et fiable et ce sur de longues distances, poursuit-on, tout en relevant que cette nouvelle amélioration jouera un rôle crucial dans l'établissement d'un réseau électrique résilient, garantissant une alimentation stable et de qualité pour les résidents et les industriels de la région du Sud.

En outre, la mise en service du parc éolien de Boujdour pour une capacité de 300 MW marque également une étape importante vers l'atteinte des objectifs ambitieux que le Maroc s'est fixé à l'horizon 2023 en matière de part d'éner-

gies renouvelables dans le mix électrique.

Développé dans le cadre de la production privée de l'électricité, après adjudication du grand appel d'offres international du programme éolien Intégré 850 MW, et avec un investissement global d'environ 3,9 Mrds DH et une production annuelle s'élevant à plus de 1.590 GWh (un facteur de charge avoisinant 60%), l'électricité produite sera fournie par la société de projet "Boujdour Wind Fram" et facturée sa totalité à l'ONEE conformément au contrat PPA en vigueur et ce, au tarif parmi les plus bas au monde.

Ce nouveau parc éolien se positionne comme une centrale majeure de production d'énergie propre, capable de répondre aux besoins énergétiques de milliers de foyer marocains tout en réduisant significativement les émissions de gaz à effet de serre (environ 1.145 000 tCO₂/an). Ces réalisations confirment la position du Maroc en tant que leader régional dans la promotion des énergies propres et durables. S'exprimant au sujet de ces réalisations, Abderrahim El Hafidi, D.G de l'ONEE, a déclaré que "la mise en service du parc éolien de Boujdour et le basculement au 400 kV du réseau du Sud constituent concrètement des étapes clés dans notre engagement continu envers un avenir énergétique plus durable". "Ces projets reflètent notre détermination dans la contribution de réduction de l'empreinte carbone de notre pays et la construction d'un avenir durable pour le Maroc", a-t-il ajouté. Et de noter que le Maroc continue de jouer un rôle pionnier en Afrique du Nord en matière de développement durable et d'énergies renouvelables. Ces réalisations marquent le début d'une nouvelle ère pour le secteur énergétique marocain et contribuent à la prospérité économique tout en préservant l'environnement.



Marché financier :

Un premier semestre au vert

L'indice de référence de la bourse de Casablanca, le MASI, s'est apprécié en juin 2023 de 4,8%, d'un mois à l'autre, portant sa performance depuis le début de l'année à 8%. Dans ces conditions, la capitalisation boursière a atteint 598,4 Mrds DH, en hausse de 4,6% par rapport au mois précédent et de 6,7% depuis le début de l'année.

Au terme du mois de juin, le MASI s'est apprécié de 4,8% par rapport au mois précédent, portant sa performance depuis le début de l'année à 8%. Cette évolution reflète principalement des augmentations des indices des secteurs des « bâtiments et matériaux de construction » de 6,6%, des « banques » de 5% et de l'agroalimentaire de 3,9%. En revanche, ceux des mines et du « pétrole et gaz » ont diminué de 3,1% et 2,3% respectivement.

S'agissant de l'évolution des indicateurs de valorisation, le PER est passé de 18,7 en mai à 20 en juin et le PB de 2,2 à 2,3. Pour sa part, le rendement de dividende est revenu de 3,61% à 3,45%. La capitalisation boursière s'est, quant à elle, chiffrée à 598,4 Mrds DH, en hausse de 4,6% d'un mois à l'autre et de 6,7% depuis le début de l'année. Concernant le volume mensuel des échanges, il s'est établi à 4,3 Mrds DH en juin contre 3,4 Mrds DH en mai, soit une moyenne quotidienne de 212,7 MDH. Pour sa part, le ratio de liquidité sur le compartiment actions s'est stabilisé à 5%.

Sur le marché de la dette souveraine, les émissions de bons du Trésor se sont élevées à 39,8 Mrds DH en mai contre 25,5 Mrds DH en avril et 23,5 milliards en décembre 2022. Elles ont porté à hauteur de 54% sur des maturités longues, de 41% sur celles moyennes et le reste sur celles

courtes, avec des taux en baisse. Tenant compte des remboursements d'un montant de 32,1 Mrds DH, l'encours des bons du Trésor s'est chiffré à 700 milliards à fin mai, en hausse de 5,1% depuis le début de l'année. Au niveau du marché des titres de créances négociables, les levées se sont établies à 6,6 Mrds DH en mai après 12,3 Mrds DH en avril et 1,4 Mrds DH en décembre. Par instrument, les souscriptions de certificats de dépôts ont atteint 4,7 Mrds DH contre 10,1 Mrds DH un mois auparavant et ont porté à hauteur de 79% sur des maturités courtes et le reste sur celles moyennes, avec des taux globalement en baisse par rapport au mois précédent. Parallèlement, les émissions de billets de trésorerie ont diminué, d'un mois à l'autre, revenant de 2,2 milliards à 1,9 Mrd DH, alors qu'aucune émission de bons de sociétés de financement n'a été effectuée. Tenant compte des remboursements d'un montant de 9,7 Mrds DH, l'encours des titres de créances négociables s'est élevé à

83,4 Mrds DH en hausse de 2,4% depuis le mois de décembre.

Concernant le marché obligataire privé, les émissions ont atteint 800 MDH en juin 2023. Tenant compte des remboursements, l'encours de la dette sur ce marché s'est établi à 183,1 milliards, en hausse de 1% par rapport à décembre 2022.

Pour ce qui est des titres d'OPCVM, les souscriptions au cours du mois de juin se sont établies à 98,5 Mrds DH et les rachats à 103,2 Mrds DH, soit une décollecte nette de 4,7 Mrds DH. Concernant les indices de performance, hormis ceux des fonds obligataires à moyen et long terme et des OPCVM diversifiés qui ont enregistré des baisses respectives de 2,2% et de 0,3% depuis le début de l'année, les indices des autres fonds ont augmenté de 5,7% pour les OPCVM actions, de 1,56% pour les obligataires à court terme et de 1,46% pour les monétaires. L'actif net des OPCVM a atteint à fin juin 1 528,2 Mrds DH, en augmentation de 5,5% depuis décembre 2022.



OPCC :

Les conseillers approuvent le projet de loi



La Chambre des conseillers a approuvé à l'unanimité le projet de loi N° 58-22 modifiant et complétant la loi N° 41-05 relative aux Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC). Dans sa présentation de ce projet de loi, Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'Economie et des finances, a expliqué qu'il s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour la modernisation et le développement du secteur financier au Maroc, en général, et le renforcement du rôle de l'industrie du capital-investissement, en particulier. Et d'ajouter que ce projet permettra d'accroître l'attractivité du cadre légal et réglementaire en incitant les sociétés de gestion à mettre en place de nouveaux fonds sous forme d'organismes de placement collectif (OPC), sous la tutelle et la supervision de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), de manière à renforcer la confiance des investisseurs locaux et internationaux dans cet instrument.

Le projet de loi permettra d'accompagner la mise en œuvre des sous-fonds sectoriels ou thématiques dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, a ajouté la ministre. S'appuyant sur les expériences tirées de l'application de la loi en vigueur, et conformément aux meilleures pratiques internationales en la matière, la ministre a souligné que ce projet de loi prévoit la création d'une nouvelle génération d'OPCC réservés aux investisseurs professionnels et aux modalités de gestion simplifiées. Le projet de loi entend également donner la possibilité aux OPCC d'octroyer des prêts suivant des règles de gestion assouplies afin d'accompagner l'évolution du marché des capitaux, le développement d'un nouveau système de fonds, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs institutionnels via la diversification de leurs portefeuilles d'investissement, a expliqué N. Fettah Alaoui. Le projet vise, en outre,

l'amendement de la procédure d'octroi des agréments dans le cadre du renforcement des prérogatives de l'AMMC et sa conformité avec le cadre référentiel des OPC, notamment les Organismes de placement collectif en immobilier (OPCI), et, partant, introduire de nouvelles dispositions visant à améliorer le fonctionnement des organismes de placement, a précisé la ministre. A ce titre, elle a affirmé que ce projet permettra, après son entrée en vigueur, d'accélérer le rythme de mobilisation de l'épargne privée et de l'orienter vers le financement de projets, notant qu'il contribuera aussi à améliorer la performance du marché des capitaux et à le redynamiser de façon à répondre aux besoins de financement de l'économie, promouvoir le climat des affaires et le disposer à attirer davantage d'investissements étrangers et nationaux pour la réalisation d'une croissance inclusive et durable.

Rapprochement Sanlam-Allianz:

Le nïet du Conseil de la Concurrence

Le rapprochement entre Sanlam et Allianz en Afrique coïncide au Maroc. Le Conseil de la concurrence exige que les deux partenaires restent indépendantes, avec des équipes distinctes, pour garantir une concentration excessive. Le rapprochement annoncé début mai 2022 entre les assureurs Sanlam (Afrique du Sud) et Allianz (Allemagne) pour la création d'un important acteur du secteur en Afrique est confronté à des contraintes réglementaires au Royaume, alors que l'opération a déjà été approuvée dans tous les autres marchés où elle devrait entraîner des conséquences dans le secteur de l'assurance.

Dans un communiqué publié à l'occasion, le Conseil de la concurrence demande à Allianz Maroc et Sanlam Maroc de s'engager à continuer à opérer en tant qu'entités concurrentes et indépendantes l'une de l'autre. Ils devront veiller à ce que, sauf autorisation explicite, ils restent deux entités juridiques distinctes, disposant d'un personnel, d'une direction, d'un conseil d'administration et d'une équipe de gestion distincte.

Le conseil estime en effet que les deux partenaires doivent résoudre certains problèmes de concurrence, notamment la forte concentration qui pourrait résulter une fois que les

filiales marocaines des deux acteurs finaliseront la prise de contrôle de l'entité résultant de la fusion de leurs activités. Et évoque notamment des risques de conglomérat ou de concentration excessive dans plusieurs villes. Ainsi, Allianz et Sanlam devront mener un ensemble d'opérations visant à résoudre ces défis de concurrence. Pour le Conseil, l'objectif de ces engagements est de répondre aux préoccupations de concurrence soulevées par l'opération ou les opérations notifiées, en rétablissant les conditions d'une concurrence saine et effective sur le marché.





Cosumar :

Le groupe Wilmar se désengage

Des investisseurs institutionnels marocains, actionnaires de Cosumar et le groupe Wilmar ont conclu, un accord global portant sur la cession de l'intégralité de la participation du groupe Wilmar au sein de Cosumar, représentant 30,05% du capital. Cet accord prévoit également la cession par Cosumar de l'intégralité de ses participations dans les sociétés Durrah et Wilmaco au profit du groupe Wilmar selon des termes qui seront soumis aux instances de Cosumar, indique l'opérateur sucrier marocain. Cette opération vient couronner

dix années d'un partenariat stratégique et commercial entre Cosumar et le groupe Wilmar, fait savoir la même source. L'entrée au capital d'un opérateur sucrier international en tant qu'actionnaire minoritaire est envisagée. Celle-ci interviendrait de manière simultanée à la transaction susvisée et au même prix. La transaction sera réalisée sur la base d'un prix de 210 dirhams par action. La réalisation de la transaction, envisagée au plus tard au quatrième trimestre 2023, interviendra après levée des conditions suspensives, notamment

l'obtention des autorisations réglementaires usuelles, lesquelles incluent l'autorisation du Conseil de la Concurrence.

D'après le communiqué, il n'est pas prévu de changement dans la gouvernance de Cosumar jusqu'à la réalisation de la transaction. Pour sa part, le groupe Cosumar continuera à déployer sa stratégie de développement de la filière sucrière pour contribuer à la souveraineté alimentaire du Royaume et œuvrer à la diversification de ses activités sur les plans national et international.

Hébergement touristique :

Accor cède à Mutris sa participation dans Risma

Accor a annoncé la cession à la société d'investissement Mutris de sa participation de 33% dans le capital de Risma, au prix de 130 dirhams par action, et la cession sur le marché des obligations Risma qu'il détient. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie "Asset light", Accor annonce avoir conclu avec Mutris, société d'investissement de droit marocain constituée d'investisseurs privés et institutionnels, un accord aux termes duquel Accor cède à Mutris sa participation de 33% dans le capital de Risma, premier opérateur hôtelier coté au Maroc, au prix de 130 dirhams par action et cède sur le marché des obligations Risma qu'il détient, indique Accor.

La réalisation de ces cessions est assujettie à certaines autorisations réglementaires, note le communiqué, précisant que la finalisation de cette opération devrait intervenir dans le courant du troisième trimestre 2023 et que l'opération n'aura aucun impact sur les accords contractuels en cours entre Accor et Risma qui demeurent inchangés. "En réorganisant sa présence au Maroc sur le plan du capital, le Groupe poursuit la simplification de ses participations minoritaires déjà engagée avec la cession des titres Orbis (Pologne) en 2020 et H World Group (Chine) en 2023", souligne un communiqué. Accor renforce également ses moyens, relève la même source, "pour accélérer, au travers d'AGM, le développement du Groupe au Maroc et continuer à jouer un rôle majeur au service de la promotion et du rayonnement de cette destination dans le monde".

Présent depuis 30 ans au Maroc, Accor est le premier opérateur de marques internationales du pays avec un réseau de 39 hôtels (6.000 chambres), des marques allant d'Ibis à Fairmont, en passant par Sofitel et Mövenpick, et plus de 5.000 collaborateurs sous enseignes et 4 hôtels (700 chambres) en développement.

"Le Maroc est une formidable destination et un pays doté d'atouts uniques et d'une culture inégalée de l'hospitalité", a déclaré, à cette oc-

casion, Sébastien Bazin Président-directeur général d'Accor. "Accor y a été pionnier il y a près de 30 ans et nous y avons bâti des liens forts avec des partenaires de premier plan et des équipes engagées et talentueuses", a-t-il dit. Et d'ajouter qu'"en simplifiant notre organisation, nous nous donnons des moyens supplémentaires pour continuer à y jouer un rôle majeur, à nous y développer et à faire rayonner le patrimoine culturel et touristique du pays".



Maroc Telecom :

Un CA consolidé de 18,4 Mrds DH au S1-2023



Le Groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires (CA) consolidé de près de 18,4 Mrds DH à fin juin 2023, en hausse de 4,7% (+2,2% à taux de change constant). Cette évolution a été soutenue par l'effet combiné de la hausse des activités à l'International de 8,5% (+3,3% à taux de change constant) et des activités au Maroc (+1,2%), explique le groupe dans un communiqué sur ses résultats semestriels.

Dans le détail, le chiffre d'affaires au Maroc a affiché une hausse de 1,2%

par rapport à la même période de 2022 et s'établit à 9,68 Mrds DH. Les revenus de la Data Fixe continuent de profiter de l'engouement pour le FTTH, compensant ainsi la baisse des services Mobile et ADSL. Le chiffre d'affaires Mobile est en hausse de 0,9% par rapport à la même période de 2022 pour atteindre 5,73 MDH, précise la même source. De son côté, le chiffre d'affaires des activités Fixe et Internet est en hausse de 1% sur le premier semestre 2023, tiré par la croissance de 8,3% du chiffre d'affaires

fares Data qui compense la baisse de la Voix.

A l'international, les activités du Groupe s'améliorent de 8,5% sur les six premiers mois de l'année à 9,28 Mrds DH (+3,3% à taux de change constant), tirées par la bonne performance de la Data Mobile de 28,3% (+22,1% à taux de change constant) et du Mobile Money de 11,8% (+7,1% à taux de change constant). Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de 3,5% à taux de change constant.

PM

PERSPECTIVES
MÉDITERRANÉE

L'ACTUALITÉ DE RÉFÉRENCE

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

En cette période de pandémie, nous vous proposons un accès illimité aux divers contenus de Perspectives. E-Magazine, archives, dossiers, enquêtes et bien d'autres contenus exclusifs vous sont accessibles en rejoignant nos lecteurs.



www.perspectivesmed.com

EXCLUSIF



Littérature engagée :

L'ultime exil de Haydar

Pour fuir la répression et l'oppression, il n'y a pas pire que les chemins de l'exil. Nombre d'intellectuels arabes de talent ont fait le voyage. La mort dans l'âme. Haydar Haydar, romancier et écrivain syrien d'envergure, le rappelle dans ses « Feuilles d'exil » paru dans les années 2.000. Sa disparition laisse sans voix. Mais ses appels raisonneront toujours dans les recoins de la mémoire collective arabe. Comme autant d'odes à la liberté.

De pensée et de conscience. Le débat enflammé qui avait secoué l'Égypte post ouverture lorsque son roman Walima a été réédité dans une collection populaire témoigne encore des remugles qui marquent la scène culturelle arabe qui n'a pas encore fini avec la censure et l'opprobre. Faut-il rappeler l'épisode qui a marqué le dernier salon du livre de Rabat lorsqu'un livre-témoignage sur l'anthropologue Abdallah Hammoudi a été retiré des rayons ? Triste constat.

Haydar Haydar est passé par là :

Une vie de combat et de pérégrinations

Il est des moments où le temps s'arrête. Comme lorsque l'annonce, d'un froid mortel, tombe sur la perte d'un être cher. Et ce fut le cas pour nombre d'aficionados du grand romancier, et intellectuel de gauche, le Syrien Haydar Haydar. La perte est immense parmi les « sachants » qui, en terre arabe, ont enduré répression et exil. Au motif qu'ils ont refusé, -comme l'avait fait en son temps Abou Dhar Al-Ghifari lorsqu'il rejeta l'idée de prier derrière le Sultan Mu'awiya-, de manger dans la main des possédants.

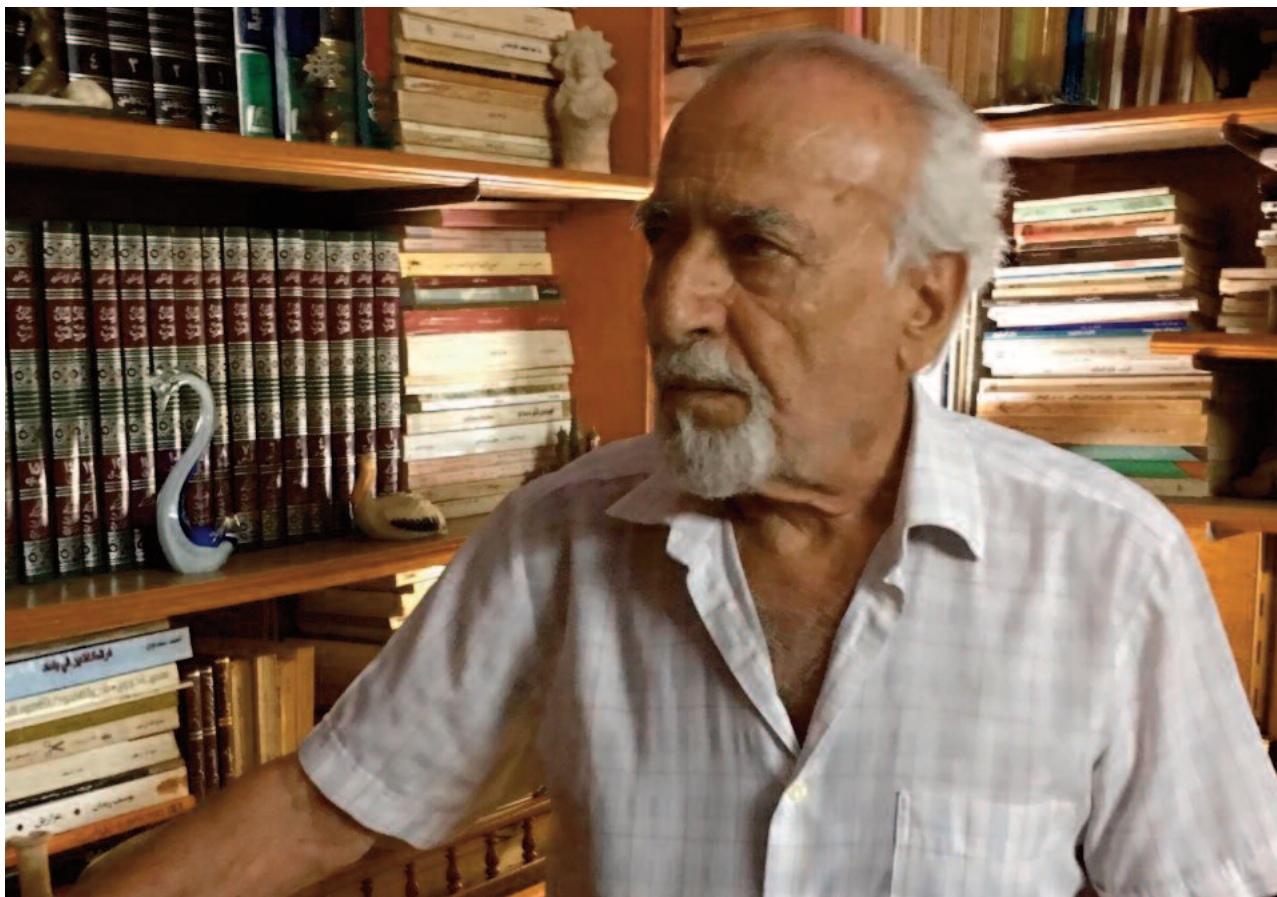
— Par Lamia Mahfoud —

A lors que l'été promettait de battre tous les records de la chaleur sur la planète terre, Haydar Haydar s'est éteint dans l'indifférence quasi-généralisée des médias arabes « mainstream ». L'intellectuel syrien qui a marqué la fin du 20^e siècle par ses romans, il en a à son actif une kyrielle, en majorité de bonne facture, a rejoint depuis son village natal au nord de la Syrie, près de Tartûs, les Cieux où il trouvera la paix qui s'est refusée à lui sur l'échiquier arabe. Si le romancier a défrayé la chronique à l'orée du troisième millénaire, c'est

justement parce que les forces régressives qu'il a de tout temps dénoncé, ont choisi de cibler, depuis le pays du Nil, son récit-fleuve qui raconte l'histoire de deux communistes irakiens, réfugiés en Algérie où ils vivent et entretiennent des relations complexes avec deux Algériennes : une ancienne combattante de la guerre de libération et une jeune orpheline, fille d'un « martyr de la révolution ». Ils devisent et agissent librement, crûment, sans retenue ni morale. Les frères de combat exilés, devenus cyniques et désabusés à cause de l'échec de leur expérience révolutionnaire dans le pays du Tigre et de l'Euphrate, n'ont plus d'égard pour rien ni personne. Ils critiquent l'islam et son prophète, les régimes arabes et leurs chefs, les expériences historiques des peuples arabes, les mouvements dits révolu-

tionnaires de la région, avec une désinvolture et un mépris d'autant plus scandaleux qu'ils sont exprimés dans un langage cru, à la limite de l'obsène. Il est question, bien sûr, de Walîma li aashâb al-bahr (Un Festin pour les algues de mer), roman publié à Chypre à compte d'auteur en 1983. Un roman plusieurs fois passé sous les presses en Syrie et au Liban avant que l'Organisme général des palais de la culture (al-Hay'a al-âmma li-qusûr al-thaqâfa) qui dépend du ministère de la Culture ne s'en empare pour meubler une de ses collections, « Horizons de l'écriture » (Âfâq al-kitâba) en l'occurrence, destinées à diffuser des œuvres consacrées, classiques ou modernes, à des prix symboliques. A sa sortie des presses, il a essuyé les foudres des islamistes qui y ont vu une nouvelle manifestation de l'écriture satanique. C'est à peine si Al-Azhar n'a pas livré de Fatwa appelant au lynchage de l'auteur. Les critiques élogieuses du récit faites par des connaisseurs, tels Alî al-Râî, Mahmûd Amîn al-Âlim, Fârûq abd-al-Qâdir et le marocain Mohammed Barrada, n'ont pas suffi à taire les critiques enflammées des obscurantistes. Ceux-là même qui se frottent les mains au souvenir des révolutions arabes avortées. Dans son ouvrage Le roman dans le monde arabe, échantillons choisis (Dâr al-mustaqbal al-carabî, Le Caire, 1991), c'Alî al-Râî écrit que Walîma... est l'un des romans politiques les plus marquants de la scène littéraire arabe contemporaine. Le sentiment profond et enflammé de l'horreur des tragédies que connaît la scène arabe exprime en fait le désir de l'auteur de voir les Arabes se relever





de leur chute. Le marxiste Mahmûd Amîn al-Âlim voit dans le roman un hymne à la révolution arabe avortée. Il s'attaque en même temps au Léviathan irakien et à la corruption où s'est abîmée la révolution algérienne, « volée et assassinée par les maque-reaux » aux dires de Fulla bû Innâb, un des personnages du roman. Dans cette œuvre se mêlent deux langages : l'un descriptif, affirmatif et direct ; l'autre lyrique et quasi surréaliste qui domine l'ensemble et lui donne sa beauté et sa vision profonde de la réalité (Akhbâr al-adab, 15/05/2000). Fârûq abd-al-Qâdir, un des meilleurs connaisseurs du roman arabe contemporain (Awraq al-ramad wal-gamr, Le Caire, Dâr al-Hilâl, 1988), écrit dans un chapitre intitulé : « La montée du Léviathan et l'effondrement du rêve » que Walîma... est un roman douloureux et blessant comme est douloureuse et blessante la réalité dans le

monde arabe. Il déchire les voiles et les masques en évitant de se leurrer et de leurrer les autres ; il constitue une contribution nouvelle et précieuse au roman arabe, un témoignage lumineux de l'auteur d'al-Zaman al-mûhish (Les Temps affligeants). Mohammed Barrada, lui-même romancier et critique littéraire, présente le roman de Haydar Haydar comme « l'histoire moderne de la défaite de l'amour et de la révolution », comme une histoire qui tire son éclat et sa richesse de sa construction, de la langue précise et pleine de sensibilité poétique, de la distanciation moqueuse vis-à-vis des discours idéologiques dogmatiques et répétitifs, et surtout de la multiplicité de ses registres linguistiques et thématiques. Le roman mêle la dimension politique aux autres dimensions de la vie ; l'amour, le sexe, la nature, la joie, la tristesse et la libération du corps par la danse... Aucun des cri-

tiques qui ont passé au crible le récit ne relève l'aspect irrégulier du roman qui sera tant reproché à son auteur et fera l'objet de la campagne de dénonciation menée contre lui par l'ensemble du courant islamique. De fait, celui-ci ne connaissait ni le roman ni son auteur.

Durant plus d'un mois, on assistera à une lutte acharnée entre les partisans des « lumières de la raison » et les défenseurs des « ténèbres de l'obscurantisme ». Ces derniers n'hésiteront pas à user et abuser de l'anathème en diabolisant les intellectuels ont opté pour un combat acharné en faveur de la liberté d'expression et de création. Bref, autant dire que Walîma... a eu raison de mettre sens dessus-dessous la scène culturelle égyptienne en produisant l'effet d'un pavé jeté dans la mare. Pourtant, la scène culturelle égyptienne a été marquée au fer de nombre d'intellectuels de gauche qui

ont donné leurs lettres de noblesse à la création engagée. Les récits romancés de Cherif Hatata ou encore ceux de Sonallah Ibrahim sont symptomatiques de l'engagement de ces militants progressistes, passés par la case prison, qui dénoncent l'arbitraire et rêvent toujours de lendemains meilleurs. Haydar Haydar fait donc écho à une profusion de récits qui ont tenu en haleine la scène culturelle arabe en proie à un bouleversement. Hanna Mineh, Saadallah Wanous, Jabra Ibrahim Jabra, Abdel Rahman Mounif...

Autant de noms qui font autant de bornes sur la carte de la production intellectuelle engagée qui vise à libérer l'être des affres de la misère culturelle dans laquelle baignent les masses. La dénonciation de l'univers sans cartes, ni boussole, celui-là qui persiste encore de l'Atlantique à la mer Rouge, relève pour ces intellectuels du sacerdoce.

Dans ses « Feuilles d'exil, témoignages sur les cours de notre temps » paru dans les années 2.000, le romancier syrien dépeint au vitriol la réalité du monde arabe et de son champ culturel. C'est donc via « les mots qu'il assure générer les hormones contre la mort, la folie et l'indicible souffrance engendrée par l'exil ». Ecrire relève de l'œuvre salvatrice, à la limite cathartique précise-t-il, lorsque le rêve de l'impossible révolution politique s'en est trouvé sur le billard de l'Atlantique au Golfe. L'effondrement est total, dénonce l'auteur de Walima. N'empêche, la parole a sa place, centrale cela va de soi, pour dénoncer les conditions objectives qui ont amené les décideurs à violer et violenter les peuples pour mieux les asservir.

Dans ces « Feuilles d'exil » qui résument les débats suscités par l'intellectuel dans les années 1970 et 1980, entre Beyrouth, Nicosie et Wata al-Bahr, près de Tartus, jamais Haydar Haydar n'a baissé la garde. Intellectuel de combat, il l'a été jusqu'au dernier soupir. Quel souffle !



Résilience monarchique :

Le pouvoir de l'adaptation



La monarchie marocaine est l'objet de fascination pour les uns et de sidération pour d'autres. Mais au-delà des lambris d'un pouvoir séculaire, la question récurrente renvoie à la pérennité du système monarchique dans le Royaume du Soleil couchant (al-Maghrib al-Aqsa). Loin des sentiers battus qui font du consensus le secret de cette permanence, la monarchie marocaine ne dure que par sa propension à adapter sa double logique, impériale et nationale, aux réalités de l'âge néolibéral. Telle est la thèse avancée par Béatrice Hibou et Mohamed Tozy dans un essai paru chez Karthala.

Mais où se nichent donc les ressorts qui assurent au pouvoir marocain, par monts et par vaux, sa longévité ? C'est l'essai, écrit à quatre mains en 2020 déjà qui croit y déceler, via l'imaginaire de l'État, la clé de cette intrigante pérennité monarchique. L'enquête menée par le duo croit déceler les raisons de cette permanence : il est question ici, assure le volumineux essai (près de 600 pages restituent les résultats d'une enquête menée durant trois décennies), de la spécificité nationale d'un État dont le nom même – le Makhzen, littéralement « l'entrepôt » – résume les archaïques mystères. Tout en ayant en tête les synthèses élaborées par les historiens, anthropologues et sociologues, B. Hibou et M. Tozy tentent de lire ce qui fait « l'imaginaire » de l'État marocain oscillant entre la « tradition » qui colle à l'État makhzénien des sultans, et la modernité telle qu'elle a été héritée de la bureaucratie coloniale. La dualité est savamment consommée au niveau de ce « lieu de fabrication des comportements, des savoir-faire, des valeurs et des arts

de gouverner » qu'est le Makhzen. Invoquant des épisodes historiques ou des observations de terrain, les analystes découvrent dans l'esprit d'une politique publique, l'inspiration d'une fidélité, la signification d'un cérémonial, la même tension entre deux logiques structurant l'État marocain. Celle de l'État-nation qui, d'un côté, évoque un idéal de cohésion et d'homogénéité, alors que celle de l'État impérial renvoie, de l'autre, à la loyauté de territoires différents, à l'itinérance du pouvoir, à la personnalisation des relations.

Un des arguments centraux de l'ouvrage renvoie à l'acclimatation exceptionnellement consensuelle du néo-libéralisme au Maroc ces quarante dernières années et l'impression de déjà-vu qu'une telle adaptation génère. Les politiques d'ajustement structurel épouseraient la même forme de liens lâches et distendus entre l'État marocain et sa société que sous l'empire des sultans.

En prenant une certaine distance avec la « corporation » des historiens (p. 37), les auteurs multiplient les aller-retours entre le présent et le passé. Dans les « Prolégomènes » (comme la Muqaddima du Livre des exemples d'Ibn Khaldūn qui offre au XIV^e siècle une de ses plus brillantes théories de l'histoire), le premier chapitre propose plusieurs analyses de correspondances des sultans du XIX^e siècle pour souligner que l'État y apparaît soit omniprésent, organisateur des moindres détails, ou bien au contraire lointain et intermittent, selon la proximité des territoires où il doit exercer son autorité. Ainsi, le règne du sultan Hassan I^{er} (1873-1894) combine l'énergie d'un chef d'État nation et le pragmatisme d'un empereur itinérant qui, via la négociation, rallie les territoires lointains.

L'enquête fouillée, documents à l'appui, jette la lumière sur la réinvention de la tradition par la monarchie mo-

derne, notamment sous le règne de Hassan II. Le roi puise dans la large gamme des logiques impériales pour mieux s'imposer dans la rivalité, propre à un État-nation, entre le trône et les partis politiques.

Lorsque, durant la « marche verte » (1975), le roi prend la tête d'un cortège de 350 000 marcheurs vers le Sahara pour en rappeler l'indéfectible appartenance au Royaume, Hassan II emploie comme son ancêtre une « ingénierie de la mobilité » (p. 106) pour ramener les marges dans le giron impérial. La violence extrême que le même souverain déploie dans ses discours, la malédiction jetée sur des familles entières dont un membre seulement était coupable de trahison, évoquent selon les auteurs l'antique crainte naturelle que le pouvoir califal inspire (la *ḥayba*).

Le livre signale une nouvelle fois l'inventivité de Hassan II et la forte impression qu'il laisse dans la vie politique marocaine. Il ne se contente pas, pour autant, d'une synthèse des analyses connues du Maroc indépendant, mais convoque une historiographie de langue arabe généralement ignorée en France. Le Maroc du XIX^e siècle n'est pas synonyme, comme une lecture hâtive des sources coloniales ou d'une historiographie francophone déjà datée le suggérerait, d'un échec d'un impossible État-nation. Il est au contraire la période inventive où s'élaborent de nouvelles pratiques politiques.

Cet aller-retour entre diverses logiques revient souvent à un même schéma, où les institutions d'un Maroc bureaucratise, inséré dans l'économie capitaliste, sont toujours traversées par l'intervention royale. Celle-ci n'a rien d'un acharnement conservateur, mais relève plutôt d'un dosage des innovations pour les acclimater à une ambiance politique étonnamment stable ces dernières décennies.

L'essai revient sur la résistance de la



monarchie aux « vagues révolutionnaires » de 2011 puisque, contrairement au voisin algérien, cette résistance n'opposa pas le refus des réformes constitutionnelles ou du jeu électoral, même si ces derniers restent soumis à un étroit contrôle. L'analyse des cercles du pouvoir n'est jamais éloignée. À côté des élus au suffrage universel, le roi continue de nommer aux emplois importants des instances de représentation de la société civile, au nom de sa connaissance ancienne de la diversité des communautés qui composent son empire, ou dans la puissante administration, mettant « à l'abri du risque électoral » (p. 143) ses plus fidèles agents. En plus du mandat électoral persiste la pratique ancienne de l'intercession (*chfa'a*, en dialecte maro-



cain) : les gouverneurs des territoires, fonctionnaires nommés par le roi, représentent aussi, auprès du monarque, les intérêts et les requêtes de leurs administrations.

En matière économique également, l'intervention royale brouille les cartes. Plusieurs faits anecdotiques retracent cette constance. Il en va ainsi du projet de zone-franche industrielle de Tanger qui, à la fin des années 1990, répond à un objectif classique d'intégration d'un territoire longtemps délaissé grâce aux moyens offerts par le libéralisme mondialisé. Pourtant, c'est la volonté royale qui accélère les chantiers de construction et associe acteurs publics et privés autour d'un succès permis par l'élection de ce territoire par Mohammed VI et la présence perma-

nente de ses conseillers dans les instances de la zone. Ce mariage entre logique impériale et logique libérale, permise par la présence personnelle du roi, se retrouve dans une série d'autres exemples qui vont du marché de la téléphonie à l'office chérifien des phosphates. Quand la proximité avec le roi semble la monnaie la plus précieuse de l'économie marocaine, le soutien du palais peut accélérer une politique, comme celle du logement sous Hassan II, ou améliorer le sort d'un segment précis de la population, par l'intermédiaire d'une fondation royale. Les auteurs n'hésitent pas à juger rares les politiques publiques nationales et homogènes ; elles butent sur l'élection d'un territoire ou d'une cause par le pouvoir, comme le Sahara disputé, qui ab-

sorbe le tiers du budget destiné à l'équipement et à la lutte contre le chômage pour 3 % de la population (p. 346). De la même façon, l'intervention du palais n'est efficace qu'à condition d'être rare ; toute action nécessairement durable – comme la lutte contre la corruption – en voit ses chances de succès diminuées. Si la responsabilité royale abrite bien des individus regroupés sous son « parasol » (insigne de ses ancêtres, p. 186), ceux-ci sont toujours menacés de disgrâce. Ces absences de l'État sont moins l'expression d'une faiblesse que la manifestation d'une stratégie où les anciennes habitudes impériales et les exigences capitalistes se rejoignent.

L'appareil théorique sophistiqué du livre descend peu au niveau de l'histoire sociale et des contestations des classes défavorisées. Leur sort apparaît toutefois dans des conclusions de chapitre souvent brillantes : de même que les sultans confrontés aux famines du XIX^e siècle, le roi n'est pas responsable de la pauvreté de son peuple, en dépit d'une bonté ponctuelle et d'un principe affirmé de charité. La cohabitation entre la violence institutionnelle et l'absence de responsabilité aboutit à une agressivité diffuse dans la société et à une méfiance qui font parfois des comportements les plus ordinaires (le choix d'une tenue, l'achat d'une bouteille de vin, etc.) une véritable épreuve (p. 266).

L'enquête dévoile les formes de renouvellement du Makhzen. S'il cède parfois à la tentation d'une continuité réduite à des rapprochements nominaux (les hauts fonctionnaires et grands cadres du privé seraient les « nouveaux khadim[serviteurs] du makhzen renouvelé », p. 531), le livre tire sa force de la profondeur historique donnée à un constat partagé : le désinvestissement social est inhérent aux systèmes néolibéraux.

M. Kundera tire sa révérence :

A la mémoire de l'écrivain qui venait du froid

Milan Kundera, romancier tchèque naturalisé français après son exil de 1975, s'est éteint ce 12 juillet 2023, à l'âge de 94 ans. En 1984, la sortie de son roman « L'Insoutenable légèreté de l'être », considéré comme un chef-d'œuvre, l'a propulsé à la cime des grands romanciers du XXe siècle.

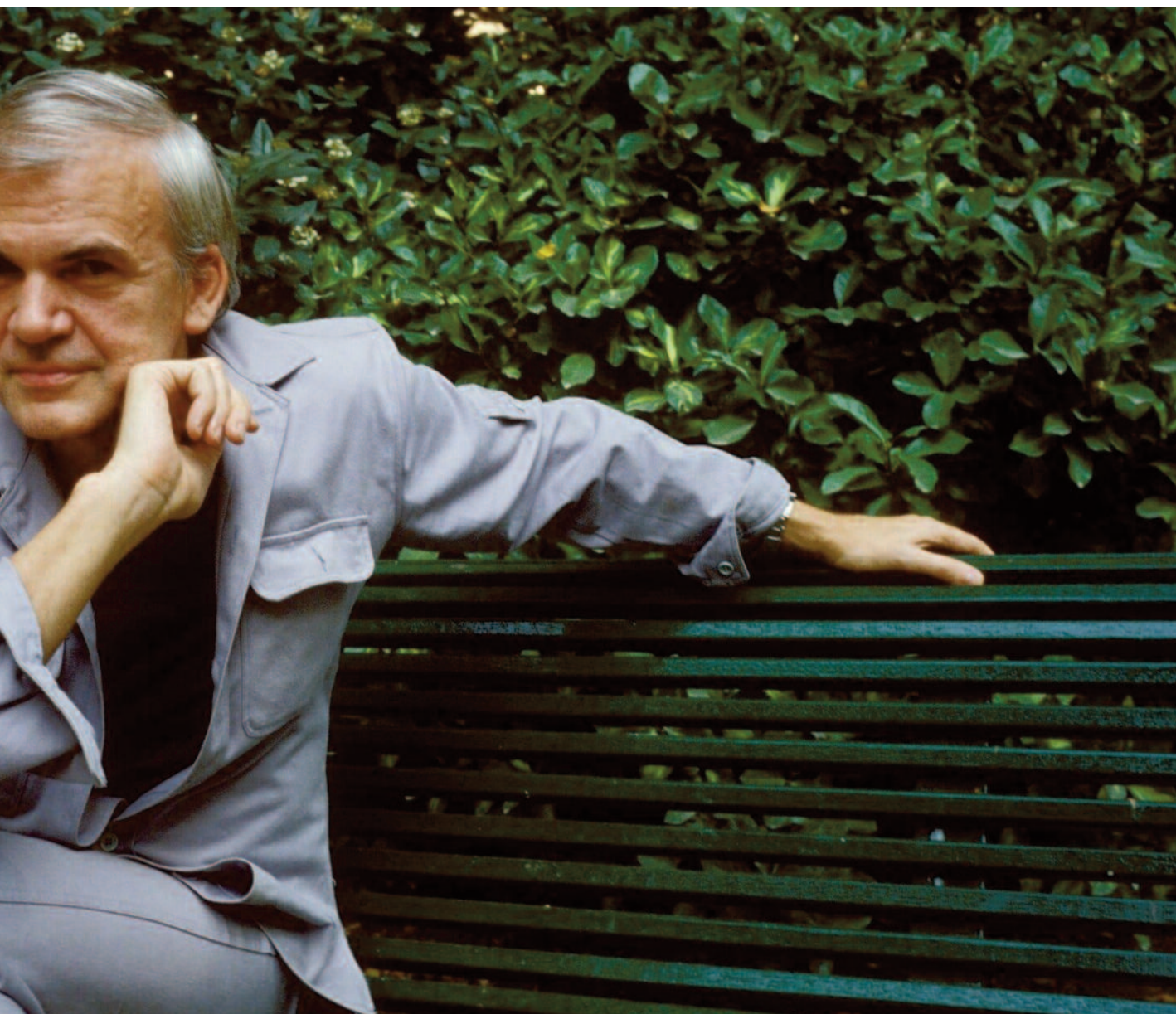
Qu'est-ce qui unit des auteurs aux origines comme aux styles différents, comme Philip Roth (USA), ou encore John Coetzee (Afrique du Sud), et Milan Kundera (Tchécoslovaquie) ? La réponse est simple pour ceux qui ont dévoré les produits livresques de ces géants des lettres mondiales. A eux trois, mais ils ne sont pas les seuls à l'avoir fait avec maestria, comme le confirment les œuvres de Sona'Allah Ibrahim (Egypte) ou encore Gabriel Garcia Marquez (Colombie), ces romanciers de talent ont mis à nu les sociétés dans lesquelles ils ont baigné en faisant partager, via leurs écrits, la comédie sociale et politique de leur époque. A eux trois, ils ont joué savamment la partition de la critique sociale avec les trémolos que procure la ré-

flexion philosophique. Le naufrage avancé de la civilisation occidentale, victime de son hubris et de ses propres contradictions, est ainsi consigné entre les pages de ces voyageurs qui, chacun à sa manière, a traversé la société qui l'a enfanté dans ses tréfonds. La déconfiture de la Tchécoslovaquie est l'univers qu'a retracé M. Kundera, à travers son œuvre iconoclaste. Le romancier et essayiste franco-tchèque avait inscrit ses écrits dans la tradition des grands romanciers européens auxquels il voue une grande considération. La cohérence de sa pensée, se plaisait-il à dire, devait autant à Cervantès, qui voyait le monde comme un tourbillon de vérités contradictoires qu'à Kafka, selon lequel la vie était dominée par les forces de l'irrationnel et du chaos. Rien d'étonnant dès lors à ce que sa prose romanesque soit à la fois ludique et pensive. M. Kundera a fait avancer à son tour l'art du roman en en faisant un outil d'exploration de la tragédie de la condition humaine, comme en témoignent d'emblée les titres de ses romans : La Vie est ailleurs, L'Immortalité, L'Identité, L'Ignorance, La Fête de l'insignifiance... Arrivé au monde en 1929, à Brno, M. Kundera a grandi dans ce qui est devenu par la suite la deuxième plus importante ville de l'actuelle République tchèque. « Je



suis né un 1er avril. Ce n'est pas sans impact sur le plan métaphysique », ironisait-il, lui qui replace sa quête identitaire personnelle dans un vaste mouvement de quête du sens à travers la littérature, l'art...

Le fait d'être né dans une famille de musicologues a aussi eu un impact profond sur le devenir intellectuel du futur écrivain. Son père,



Ludvik, était un pianiste de renom, professeur au conservatoire et disciple du célèbre compositeur tchèque Leos Janacek. Le fils était destiné à faire carrière dans la musique, mais celui-ci opta pour la littérature, au grand désespoir de son père. Toutefois, M. Kundera, qualifié par la critique de « romancier mélomane », n'a jamais vraiment ou-

blié ce qu'il devait à la musique. Publié à l'âge de 23 ans, son premier livre, *L'homme, un vaste jardin*, était un recueil de poésie, dédié à la mémoire de Pavel Haas, qui fut son professeur de composition musicale. Plus tard, analysant son travail d'écrivain, M. Kundera avait reconnu que la structure polyphonique de son œuvre littéraire ainsi que la progression théma-

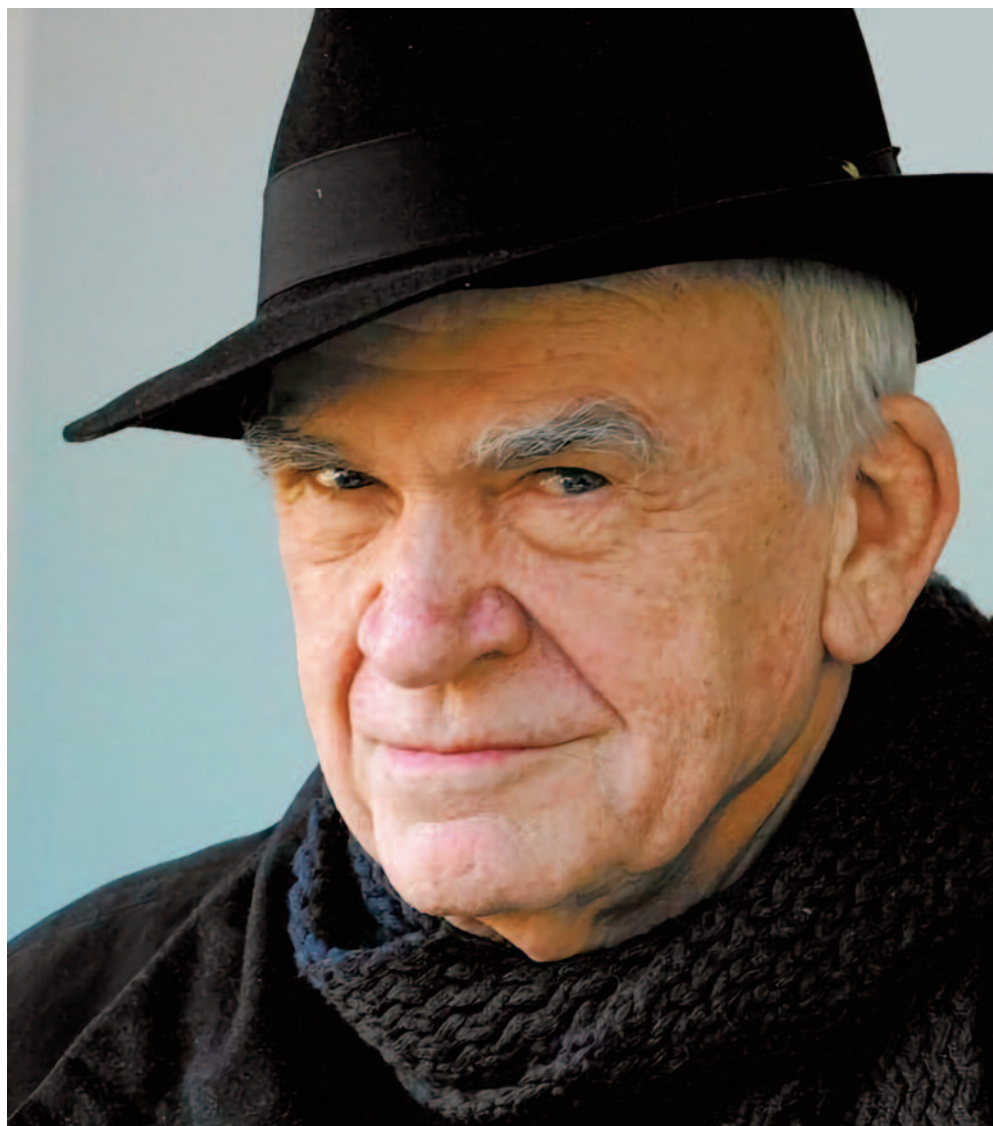
tique plutôt que chronologique de ses intrigues romanesques devaient beaucoup à sa formation musicale. « M » comme « musique », mais aussi comme « marxisme », idéologie qui exerça également une influence majeure sur le devenir du futur romancier. Contemporain de la Tchécoslovaquie née de l'effondrement de l'Empire austro-hongrois en 1918, le

jeune M. Kundera vécut dans sa chair l'histoire tragique de son pays anéanti par l'invasion hitlérienne (1939). Le partage de l'Europe entre les grandes puissances au sortir de la Seconde Guerre mondiale réduisit de nouveau au néant l'espoir des Tchèques de voir leur pays renaître de ses cendres.

M. Kundera a 19 ans lorsqu'en 1948 les communistes prennent le pouvoir à Prague. Il lit tout Marx, prend la carte du parti, tout en militant pour un « socialisme à visage humain ». Il avait entre-temps quitté Brno pour s'installer dans la capitale. Il fréquente l'université, s'essaie à l'art, écrit de la poésie, compose de la musique. Il croit aux idéaux communistes, comme il le déclarera en 1984, dans une interview au Monde des livres, où il affirmait que le communisme l'avait « captivé autant que Stravinsky, Picasso et le surréalisme ».

À partir de 1953, à la faveur de la détente idéologique qui régnait dans les pays de l'Est après la disparition de Staline, la Tchécoslovaquie a connu, pendant une décennie, une grande effervescence créative et artistique. Les années 1950-1960 furent ainsi particulièrement fécondes pour M. Kundera, apprenti écrivain qui s'imposa à cette époque sur la scène littéraire pragoise d'abord comme poète, avant de se faire connaître comme nouvelliste et romancier.

Son oeuvre, partagée entre réalisme lucide et goût pour l'ironie et la polémique, séduit. Ces qualités sont manifestes dans le recueil de nouvelles, *Risibles amours*, qu'il publie en 1963, suivi d'un premier roman, *La Plaisanterie*, paru en 1967. Les deux ouvrages



connaissent un très grand succès dans le pays et installent la réputation de leur auteur comme un conteur talentueux et prometteur. Sa réputation dépasse les frontières nationales, avec la traduction à l'étranger, notamment en France, de ses nouvelles. Or, malheureusement pour les Pragois, la détente sera de courte durée. En 1968, l'écrasement du « printemps de Prague » par les troupes du pacte de Varsovie met fin à l'espoir de la renaissance et de la réaffirmation de la culture tchèque. Devenu suspect aux yeux du régime à cause de ses revendi-

cations pour la suppression de la censure, une cause qu'il avait défendue haut et fort lors du congrès des écrivains tchécoslovaques de 1967, M. Kundera est mis à l'index par le régime. L'écrivain est exclu du parti, licencié de la faculté du cinéma de Prague où il donnait des cours de littérature. Ses livres sont retirés des librairies et des bibliothèques, alors même que son prestige au niveau international ne cesse de croître. En automne 1968, quelques semaines après l'entrée des chars soviétiques dans Prague, le romancier se retrouve à Paris pour le



lancement de son livre *La Plaisanterie*, édité aux éditions Gallimard. Le grand poète français Aragon qui l'avait pris sous son aile, en écrivit la préface, mettant en avant l'engagement de l'auteur contre la dictature. Il qualifia la prise en main de la Tchécoslovaquie comme un véritable désastre, « un Biafra de l'esprit ». Le public français réserva un accueil enthousiaste au premier roman de cet écrivain quasi inconnu, mais devenu, grâce à la magie de son écriture, l'icône de tout un peuple aspirant à la liberté et à la dignité. À son retour au pays, M. Kundera

est marginalisé comme nombre d'intellectuels qui avaient osé contester le régime. Interdit d'exercer des métiers à la mesure de ses talents, il est contraint à l'exil. En 1975, avec son épouse, Vera, il s'installe en France où il compte des amis dans le milieu littéraire. Ce départ pour l'étranger est vécu comme une libération par l'écrivain dont les moindres mouvements étaient surveillés dans son pays, ses conversations téléphoniques étaient enregistrées par la police secrète tchécoslovaque. Naturalisé français en 1981, il peut

désormais poursuivre sa carrière littéraire sans craindre la censure. Pour gagner sa vie, il donne des cours de littérature dans une université à Rennes, avant d'être recruté par l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris, pour diriger un séminaire.

Dans les années 1980, Milan Kundera, qui est une figure majeure de l'écurie Gallimard, occupe une place de premier plan dans la vie littéraire française. Ses séminaires parisiens sont très courus. Ses élèves s'appellent Alain Finkielkraut, Christian Salmon, Danièle Sallenave, Gilles Bernheim...

Ariane Chemin, via ses reportages parus dans les colonnes du Monde sur la vie et l'œuvre de Kundera (1), la journaliste a raconté la dette de l'élite intellectuelle française envers ce maître « venu du froid ». Il leur a fait découvrir la richesse des littératures de l'Europe de l'Est, longtemps méconnues de ce côté-ci du « rideau de fer ». Il leur a fait lire les œuvres des Franz Kafka, des Robert Musil, des Herman Broch, des Witold Gombrowicz et quelques autres grands fondateurs du roman moderne européen.

Aujourd'hui, on retrouve l'essentiel des enseignements de Kundera dans les quatre volumes d'essais sur la littérature (*L'Art du roman*, *Les Testaments trahis*, *Le Rideau* et *Une rencontre*), que le romancier publia entre 1986 et 2009. Dans les pages magistrales d'érudition et d'intuition, l'écrivain brosse, à travers des références constantes à ses maîtres à penser en littérature, sa propre vision de l'écriture romanesque comme un art (dans le sens artisanal du terme), inhérente à ses propres romans.

Disparition de M. Walser :

La voix de la conscience malheureuse allemande

Martin Walser, figure de la littérature allemande contemporaine, est mort à l'âge de 96 ans à Überlingen, dans le sud-ouest, où il résidait depuis la fin des années 60. S'il compte comme l'un des romanciers majeurs de l'après-guerre au même titre que Günter Grass ou Heinrich Böll, sa notoriété internationale n'a pas été au rendez-vous. Ce qui ne minore en rien son apport intellectuel.

« **G**énie et provocateur », selon les médias, il fera scandale à la fin des années 1990 en avouant dans un discours en avoir assez de la « représentation permanente » du passé nazi, déclenchant un énorme débat de fond en Allemagne sur le travail de mémoire des horreurs du IIIe Reich. Il avait en particulier déclaré « détourner le regard » lorsque les crimes nazis sont montrés à la télévision et dénoncé une « instrumentalisation d'Auschwitz à des fins actuelles », un « gourdin moral » qui serait sans cesse brandi sur l'Allemagne. Accusé de vouloir refouler le passé nazi, il s'en défendait mais estimait qu'une répétition constante des représentations

de ces crimes en banalisait l'horreur. En 2002, dans « Mort d'un critique », il s'en était pris à Marcel Reich-Ranicki, critique littéraire et juif rescapé du ghetto de Varsovie, engendrant un nouveau scandale qui lui avait valu d'être soupçonné d'antisémitisme.

Bien qu'Auschwitz reste pour M. Walser « l'ignominie éternelle » des Allemands, déjouant par son « atrocité » toute comparaison historique, il se surprend en train de détourner le regard lorsqu'il est confronté à l'évocation incessante de ce passé atroce dans les médias, et de penser que « quelque chose en (lui) se rebelle contre cette perpétuelle présentation de notre ignominie ». Il résume ainsi les questions qu'il se pose : « Je voudrais comprendre pourquoi, dans la dernière décennie de ce siècle, le passé a été présenté comme jamais encore il ne l'a été auparavant ». Il observe ce qu'il ressent, procède à des expériences sur lui-même : « Lorsque je constate qu'il y a en moi quelque chose qui s'en indigne, j'essaie de saisir les raisons en vertu desquelles on nous reproche notre ignominie et je suis presque content lorsque je crois pouvoir découvrir que souvent la raison n'en est plus la commémoration ou le non-droit à l'oubli mais plutôt l'instrumentalisation de notre ignominie à des fins actuelles ». Si des documents du fichier central

du Parti nazi prouvent son adhésion en janvier 1944, comme son incorporation dans l'armée allemande, cela en fait-il un « monstre » à abattre ?

M. Walser ne nie en rien, mais affirme au contraire avec vigueur qu'en tant qu'écrivain allemand et au même titre que les autres, il doit porter « le poids de notre passé » qui a pour nom Auschwitz. « Je n'ai jamais cru possible de quitter le banc des accusés ». Mais parfois, quand ce poids devient trop lourd, « il faut que je me dise, pour me rasséréner, qu'une routine de l'incrimination s'est aussi installée dans les médias ». « Il faut que je me dise », « s'est installée » : on ne peut pas décrire de façon plus retenue et avec plus de distance par rapport à soi-même ce qui se passe dans ce moi qui s'autorise à parler. M. Walser ne cesse de revêtir ses « expériences » d'une forme interrogative et d'employer le conditionnel.

Il se demande : « Se pourrait-il que les intellectuels qui nous font grief de notre ignominie, et du fait même qu'ils nous en font grief, s'abandonnent, l'espace d'une seconde, à l'illusion qu'ils s'en seraient un peu disculpés, parce qu'ils ont, une fois de plus, travaillé au cruel service de la mémoire et qu'ils seraient même, pour un instant, plus proches des victimes que des bourreaux ».



Grâce à M. Walser, qui est loin d'« affirmer » et ne fait qu'évoquer avec toutes sortes de réserves et de précautions grammaticales, nous pouvons voir dans les recoins de l'âme du partisan de l'éthique de la conviction qui s'abandonne, en pointant du doigt la responsabilité des autres, à l'illusion de se libérer de la culpabilité, à l'illusion d'être « meilleur » ; il préfère adopter l'éthique de la responsabilité et accepte sa place sur le banc des accusés.

Né le 24 mars 1927 à Wasserburg, M. Walser a excellé dans la description des microcosmes petits-bourgeois, dont il est lui-même issu. Il

se fait connaître en 1955 par un recueil de nouvelles, puis, deux ans plus tard, par son premier roman et grand succès littéraire, « Des Mariés à Philippsburg », qui a lancé sa longue et prolifique carrière. « Mi-Temps », « La Licorne » et « La Chute », trilogie éditée en 1973, résume son esprit sarcastique qui s'en prend au conformisme ambiant. Rebelle, « Je ne sens pas bon », autobiographie mise sous presse entre-temps, fait écho d'un intellectuel quadragénaire qui, en mal d'inspiration, plonge dans l'engagement politique à gauche. Le sacre de cet intellectuel engagé eut lieu en 1981 lorsqu'il décroche

le prix Büchner. « Mes romans sont des réponses au monde, c'est-à-dire à l'expérience que j'en fais... Ecrire signifie pour moi dire quelque chose d'une manière plus belle qu'elle n'est en réalité. Le point de départ est presque toujours une expérience douloureuse, de sorte qu'on ne se rend le monde supportable que grâce à l'écriture », se confiait-il en 2007, dans les colonnes de la Revue des Deux Mondes. Faut-il rappeler qu'en avril 2022, il n'avait pas hésité à adresser une lettre ouverte à Olaf Scholz dans laquelle il s'opposa à la dotation de l'Ukraine en armes lourdes ?

« Le temps de la peur » de D. El Ganbouri :

Conter la face cachée de l'Istiqlal

Peut-on romancer l'Histoire, où plus précisément une page de l'histoire ? A cette question tente de répondre l'histoire romanesque à laquelle s'est essayé Driss El Ganbouri, plus connu sous la férule de l'analyste des mouvements islamistes que d'un conteur campant les habits du romancier.

Dans « Le temps de la peur », c'est à un voyage initiatique de l'auteur invite le lecteur dans une aventure d'effeuillage de pages sombres de l'histoire contemporaine du pays : la séquence est des plus violentes puisqu'elle vise à jeter une lumière crue sur le massacre postindépendance qui a marqué l'histoire de Souk Larbaâ. Nous sommes donc en présence d'un complot politique aux multiples ramifications qui a lieu dans cette région du Gharb en 1956, c'est-à-dire aux premiers jours de l'indépendance, lorsque le Parti de l'Istiqlal, très fort à l'époque, a tenté d'éradiquer le parti Achourawal Istiqlal de Mohamed Hassan Ouazzani en organisant une indicible chasse à l'homme qui s'est soldée par des dizaines et des dizaines d'assassinats. Jusqu'à aujourd'hui, il est encore difficile de pouvoir chif-



frer ce massacre qui allait enfanter d'autres et ce pour une raison simple : à l'époque, c'est bel et bien le parti d'Allal El Fassi qui avait fait main

basse sur les services de police. D. El Ganbouri s'est donc essayé de revenir sur ce pan de l'Histoire du Maroc post-indépendant pour rappeler à

ceux qui ont oublié que le pays a échappé à la dérive dictatoriale du parti unique. Avec l'accord de la Celle-Saint-Cloud du 6 novembre 1955 et le retour du Sultan Mohammed V au Maroc, avec toutes les promesses d'indépendance du royaume du joug français, les Istiqlaliens purs et durs s'accommodaient mal de la présence autour de la table de la reconstruction du pays d'autres acteurs politiques qui n'ont pas été avarés en sacrifices pour forcer les Français au départ. D'où cette page sombre de l'histoire du Maroc tannée dans le sang par les dérives d'éradication que cultivait l'Istiqlal, formation dont l'hégémonie allait s'exprimer par l'exclusion de nombre d'acteurs politiques et de syndicalistes qui nourrissaient un autre espoir pour le pays qui venait d'accéder à l'indépendance. Exclusion qui allait prendre les formes barbares auxquelles renvoient non seulement les pratiques de torture, mais aussi celles de la liquidation physique. La trame qui fait *Le Temps de la peur* revient sur ces scories ayant marqué le processus de l'indépendance du pays. En se focalisant, bien entendu, sur les drames charriés par l'événement dramatique du 29 juillet 1956 à Souk Larbaâ, celui qui a coûté la vie à des dizaines de militants et de figures de la formation de M. H. Ouazzani. Tout part de là pour l'enseignant qui joue au guide pour remonter le temps, avec son élève, afin d'établir la vérité sur ce qui s'est tramé il y a plus d'un demi-siècle à Souk Larbaâ. Ce n'est pas tant la diabolisation de l'Istiqlal qui est recherchée à travers ce récit qu'une tentative de plus de voir plus clair dans l'histoire contemporaine du pays, loin du récit dominant recy-



clé pour l'essentiel par les intellectuels de l'Istiqlal, Allal El Fassi en tête. Un autre son de cloche résonne à travers ce récit qui, en se basant sur des faits historiques, oppose une autre version de l'histoire telle que relatée dans les essais des Istiqlaliens. Ni dans « Les mouvements indépendantistes au Maghreb arabe », commis par le leader historique de l'Istiqlal, ni dans « L'histoire du mouvement national » écrit par Abdelkrim Ghellab, on ne trouve trace de cet épisode sanglant qui, il faut le rappeler, n'est pas le seul dans la quête istiqalienne de faire main basse sur le pays. Le temps de la peur exhume ce pan oublié de l'Histoire du pays, séquence favorisée par ailleurs par la mise entre parenthèse de la formation politique de M.H. Ouaz-

zani. Pour l'essayiste reconverti en romancier, la quasi-disparition d'Achoura wal Istiqlal a également contribué, à l'« oubli » du massacre de Souk Larbaâ. « La région a elle-même été longtemps marginalisée et cela n'a pas facilité l'émergence d'une élite capable d'exhumer ce passé et de le présenter au reste des Marocains », ajoute D. El Gabbouri. « L'écriture de l'Histoire du Maroc a toujours obéi à aux influences familiales et politiques de ces auteurs » affirme-t-il. « C'est une Histoire des grandes villes et de ses habitants et non celle des localités enclavées et marginalisées. Une autre preuve que la division du Maroc entre utile et inutile, instaurée par le général Lyautey, a résisté aux aléas temps », déplore-t-il.

La démocratie sous tension :

O. Mongin tente de démêler l'écheveau

Olivier Mongin, ancien directeur de la revue *Esprit*, tente dans un essai, paru sous le titre « Démocraties d'en haut, démocraties d'en bas, Dans le labyrinthe du politique », de développer une réflexion sur le jeu politique à même d'éclairer le lecteur. Le volumineux travail édité au Seuil (480 pages) permet à l'auteur une interprétation du politique comme tension entre un « haut » du pouvoir, et un « bas » de la vie en société, dont le risque de violence réciproque menacerait la démocratie.

O. Mongin, projette le « labyrinthe du politique » comme l'ersatz d'un pouvoir qui entrecroise l'axe verti-

cal de la domination de l'État et celui de l'horizontalité, pour asseoir un vouloir-vivre-ensemble. Autant dire une « équation de base » de la pensée politique de laquelle les centres d'intérêt d'O. Mongin ne sont pas expurgés. Il en va ainsi de la question de la violence du politique, irréductible, mais à laquelle il ne faut guère céder et qu'il convient de réguler. Son analyse emprunte au philosophe Paul Ricoeur, qui plus est son auteur de prédilection, nombre d'outils intellectuels adéquats pour réfléchir aux contradictions du politique. O. Mongin qui a déjà travaillé sur le philosophe marxiste assure que cet essai ne se situe pas sur le plan de

l'exégèse de P. Ricoeur, mais plus une « re-figuration » (p. 26) de la pensée de Ricoeur, c'est-à-dire une analyse du politique dans une perspective ricoeurienne.

Le but de l'ouvrage est de démontrer que la pensée du politique ne vise pas à conceptualiser un objet, mais à interroger le rapport, silencieusement présent dans les œuvres de Ricoeur, entre un axe vertical de domination et un axe horizontal du vouloir-vivre-ensemble. Rien de plus normal dès lors que de voir O. Mongin assurer que la crise actuelle du politique provient de la dissociation, du conflit, entre le bas de la vie en société, et le haut de l'État.



Elites corrompues :

Un livre à charge de P. Lascoumes

Par les temps de défiance qui courent, Pierre Lascoumes, connu pour ses travaux fouillés sur la corruption et la criminalité en col blanc, a lancé un nouveau pavé dans la mare.

« L'économie morale des élites dirigeantes » paru aux Presses de Sciences Po (230 pages) interpelle. Pourquoi les élites ont-elles des pratiques illicites ? Comment expliquer que ces pratiques se perpétuent dans le temps ?

L'auteur qui reste fidèle à ses travaux dédiés à la délinquance économique et financière et à la « démocratie corrompible », où il a déjà eu l'occasion d'éclairer les facettes plurielles des illégalismes des élites, revient à la charge. Le curseur de l'essayiste suit donc les personnes appartenant aux classes dominantes qui occupent de hautes fonctions politiques – députés, ministres, présidents, principalement –, et/ou économiques – tels que les PDG, chefs d'entreprises, professionnels de la finance.

S'il est parfois question de femmes, la majorité des cas analysés par l'auteur concerne des hommes, sur-représentés dans ces fonctions dirigeantes. L'auteur propose ici d'éclairer les facteurs structurels du contournement des lois par les élites. L'objectif est de comprendre les rouages des institutions politiques et économiques favorisant la banalisation des fraudes des élites dirigeantes. Couplant avec les lieux communs, ceux qui assurent que les élites se conçoivent comme un groupe à part, supérieur, qui s'autorise à ne pas respecter les lois et les valeurs



applicables aux autres, l'essayiste tente d'étayer autrement ce résultat. Il propose une analyse organisationnelle et historicisée des jeux d'alliance et de soutien qui se nouent entre et au sein des institutions politiques et économiques, publiques comme privées, qu'il conçoit comme des conditions aux fraudes des élites. Il identifie trois facteurs propices aux pratiques illicites. D'une part, les élites im-

posent des règles aux gouvernés tout en adoptant des dérogations qui leur profitent. D'autre part, elles justifient constamment ces règles dérogatoires.

Enfin, les sanctions à leur égard sont très faibles. Ces trois facteurs sont les piliers des deux grandes logiques organisationnelles et rhétoriques que P. Lascoumes file tout au long de l'ouvrage : l'économie morale et l'auto-régulation.

Complotisme :

Silence, on conspire !



Un ouvrage écrit à quatre mains fait la part belle au complotisme. S. Dieguez et S. Delouvé, respectivement chercheur en neurosciences à l'Université de Fribourg et maître de conférences en psychologie sociale à l'Université de Rennes 2, présentent « Le complotisme, Cognition, Culture société » ; essai de 467 pages sorti des presses de Mardaga (Bruxelles), comme une forme « hybride, entre l'essai et le manuel académique » dont la thèse principale, déroulée au fil des différents chapitres, pourrait se résumer ainsi : si l'on ne naît pas complotiste, « certains acteurs choisissent en conscience de (le) devenir » (p. 391) afin de justifier leur radicalité et/ou leur marginalité sociale et politique. Les auteurs définissent le conspirationnisme comme « une caractéristique négative d'individus et de groupes sociaux [...] dont la manifestation principale consiste à interpré-

ter la réalité en privilégiant le complot comme facteur causal décisif et suffisant » ne font pas l'économie des principaux débats qui agitent le champ académique à propos du conspirationnisme.

À la faveur d'un détour par une présentation d'œuvres fictionnelles (littératures, films, séries télévisées, etc.) reprenant le thème complotiste (chap. 1), les auteurs opèrent une revue de l'état des connaissances en sciences cognitives sur le conspirationnisme qui débute par une historiographie et un retour sur les principaux travaux pionniers et fondateurs. Parmi la dizaine d'auteurs présentés, signalons d'abord certaines contributions très classiques : de la « théorie conspirationniste de la société » de K. Popper à la « mentalité des conspirations » de S. Moscovici, en passant par le « style paranoïaque » de R. Hofstadter ou la « causalité diabolique » de L. Polia-

kov. D'autres approches, moins connues, sont également présentées telles les réflexions de Guizot ou encore les écrits de Scheler.

Les auteurs signalent sur le plan politique que si la mobilisation de discours conspirationnistes permet de souder un groupe qui se pense menacé, l'adhésion à cette vision populiste du monde et des rapports sociaux est corrélée à l'extrémisme politique, en particulier à l'extrémisme de droite et, dans une faible mesure, à la justification des actes de violence. En somme, concluent les deux auteurs, le complotisme n'est pas une affaire de crédulité, ou de fausses croyances et « théories » seraient tenues pour vraies en vertu de malheureuses erreurs de raisonnement et illusions cognitives. Il s'agit plutôt, en grande partie, d'une « façon de penser » choisie délibérément pour le confort qu'elle offre.

Emblématique



L'emblématique Ford Focus est de retour, plus belle et plus performante pour encore plus de plaisir de conduite. Découvrez le design remarquable, les performances exceptionnelles et la technologie intelligente de la Ford Focus dans tous les showrooms Ford, réseau Auto Hall.

Focus **Crédit**
À partir de **1465^{Dh}** **0%**
/mois

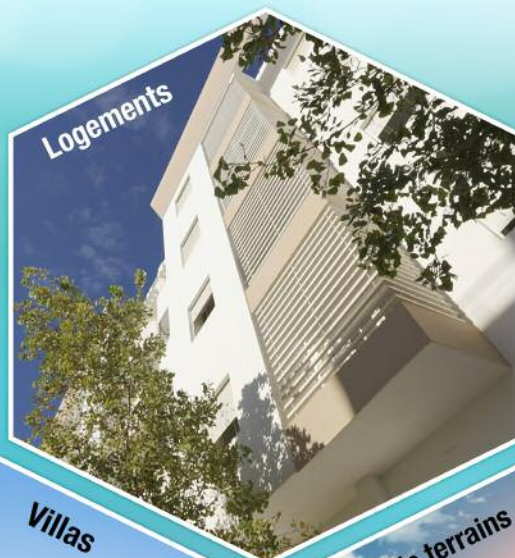
OU **Apport**
0^{DH}

Ford

Jusqu'au **20 Septembre 2023**

Saïf **AL OMRANE,**

**PROFITEZ DE NOS OFFRES
EXCEPTIONNELLES*
À DES PRIX COMPÉTITIFS**



080 100 15 16
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE



+ **DISPOSITIF D'ACCUEIL SPÉCIAL**
MAROCAINS DU MONDE DANS NOS AGENCES

www.alomrane.gov.ma

* Offre soumise à conditions sur une sélection de projets dans la limite du stock disponible